

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE

VILLE DE VITRÉ



Approuvé par le Conseil Municipal le 26 mars 2007



Mairie de Vitré
5, place du Château - B.P. 70627 - 35506 VITRÉ CEDEX
Tel. 02 99 75 05 21 - Fax : 02 99 75 00 51

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE

VILLE DE VITRE

SOMMAIRE

I/ PRESENTATION DU TERRITOIRE VITREEN	p.05
La commune de Vitré	p.05
Le milieu urbain	p.08
La localisation des équipements et services sur le territoire de Vitré	p.10
Des ressources et des contraintes du territoire vitréen	p.11
II/ PRESENTATION DU QUARTIER MAISON ROUGE ET DE L'ILOT DEBUSSY	p.12
Quartier Maison Rouge	p.13
Quartier Espace Debussy	p.15
III/ REALITES ET DESEQUILIBRES URBAINS	p.18
Logement	p.18
Le logement à Vitré	p.18
Le logement dans les quartiers Maison Rouge et Debussy <i>(type de logements ; occupation des logements ; ancienneté dans le logement)</i>	p.21
Mobilité et transports	p.24
Les déplacements à Vitré	p.24
Les déplacements a Maison Rouge et Debussy	p.25

IV/ REALITES ET DESEQUILIBRES SOCIAUX **p.26**

Démographie **p.26**

Population de Vitré	p.26
Population du Quartier Maison Rouge et de l'Ilot Espace Debussy	p.26

Population et âge **p.27**

Structure des familles, des foyers **p.30**

Délinquance, incivisme **p. 31**

Actes de délinquance et d'incivisme	p.31
Les conduites addictives	p.33
Les jeunes sortant de prison	p.33

Suicide et difficultés psychologiques ou psychiatriques **p.34**

VI/ REALITES ET DESEQUILIBRES SOCIO-ECONOMIQUES **p.35**

Emploi et chômage **p.35**

Emploi et chômage des jeunes (<i>Quartier Maison Rouge et Espace Debussy</i>)	p.35
--	------

Revenus des ménages **p.36**

Revenus moyens	p.36
Prestations sociales (<i>les principales prestations destinées aux allocataires les plus démunis ; l'APL et l'API ; le RMI</i>)	p.36

Education et qualification des jeunes **p.39**

Elèves et niveau scolaire (<i>écoles maternelles ; écoles élémentaires ; collèges ; lycées ; élèves habitant Quartier Maison Rouge ; élèves habitant Espace Debussy ; le RASED – Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés</i>)	p.39
---	------

Qualification des jeunes suivis par la Mission Locale	p.45
---	------

Accueil et activités périscolaires **p.46**

Population étrangère et langue française **p.48**

**VII/ LA PAROLE DONNEE AUX PARTENAIRES ET AUX HABITANTS,
la vie des quartiers vue de l'extérieur et de l'intérieur** **p.49**

La parole donnée aux partenaires, la vie des quartiers vue de l'extérieur p.49

La parole donnée aux habitants, la vie des quartiers vue de l'intérieur p.50

**VIII/ VITRE, UN TISSU IMPORTANT D'ACTEURS ET
UN PARTENARIAT DYNAMIQUE** **p.50**

Un tissu important d'acteurs locaux p.50

Des actions ciblées et un partenariat dynamique p.60

**VIII/ HISTORIQUE, DEMARCHE, ACTIONS 2007-2009
ET FICHES ACTION 2007** **p.66**

Historique p.66

Démarche CUCS et actions 2007-2009 p.67

Annexes Historique- Démarche CUCS p.78

Fiches action 2007 p.79

Photographie page de garde :

Expressions de quartier Maison Rouge, « Les Mousquetaires » (expo photos 2006 réalisée par les jeunes du quartier Maison Rouge et le Service Prévention du CCAS de Vitré).

CONTRATS URBAINS DE COHESION SOCIALE

VILLE DE VITRE

I/ PRESENTATION DU TERRITOIRE VITREEN

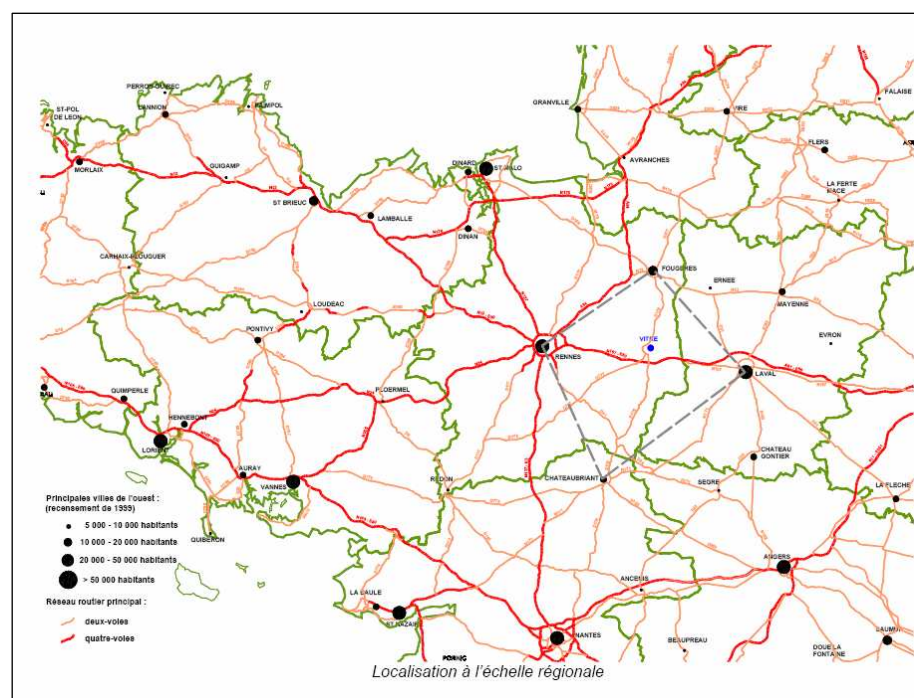
LA COMMUNE DE VITRE

La **commune de Vitré** se trouve à l'extrême est de la **région Bretagne**, à la limite entre l'Ille-et-Vilaine et la Mayenne.

Moins influentes que les préfectures départementales (Rennes, Nantes, Laval, Vannes), certaines communes, de par leur poids économique et leur importance démographique, jouent un rôle de pôle secondaire à l'échelle du département. En Ille-et-Vilaine, c'est le cas des villes de Saint-Malo, Fougères, Redon, mais aussi Vitré.

L'axe principal de liaison du département mais aussi de la région avec le reste du territoire français est la N157 en direction de Paris, axe qui passe au sud du territoire communal de Vitré.

La commune de Vitré se trouve donc à l'entrée de la Bretagne, au centre d'un



losange Rennes – Fougères – Laval – Châteaubriant, et au croisement reliant ces 4 villes. Eloignée au minimum de 25 kilomètres de chacune de ces villes, Vitré peut jouer pleinement son rôle de pôle de service et d'équipement vis-à-vis des communes périphériques.

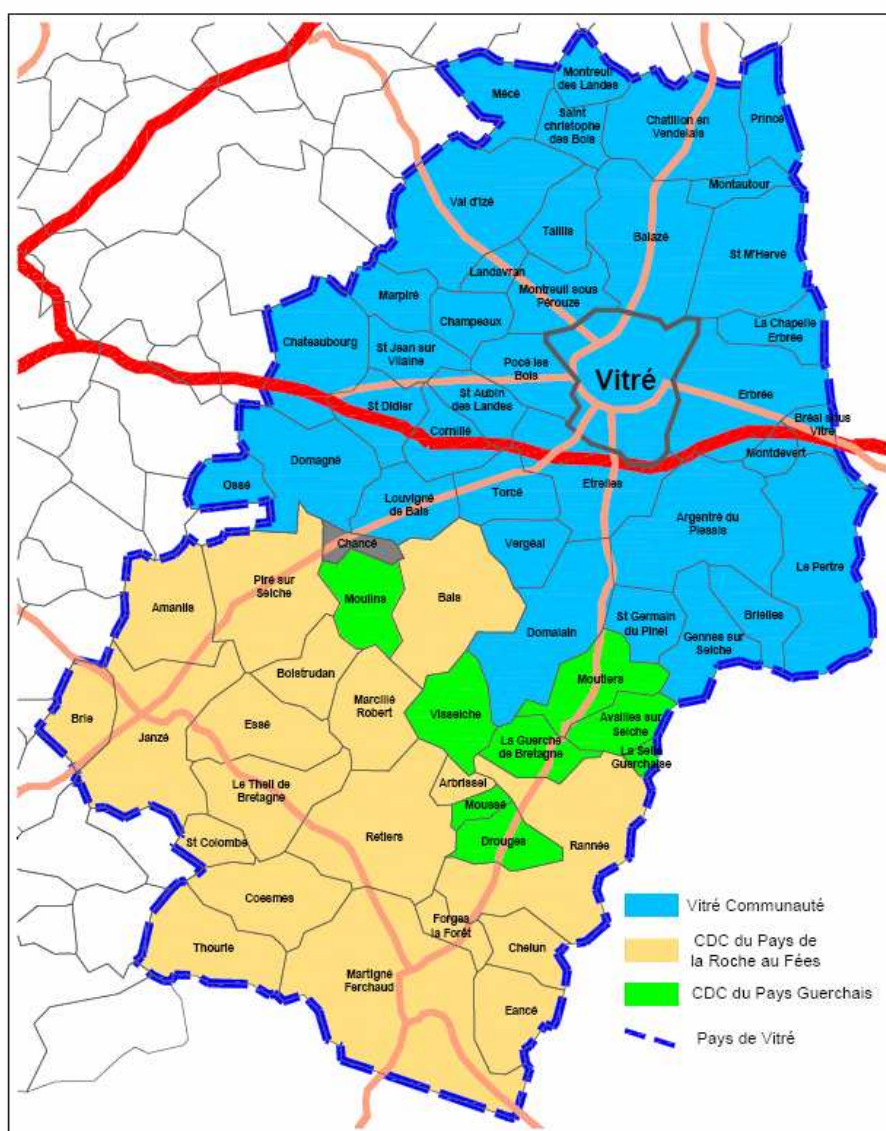
Source de la carte : PLU de Vitré – avril 2006

La **commune de Vitré (Ille-et-Vilaine)** fait partie de la communauté d'agglomération Vitré Communauté et du Pays de Vitré – Porte de Bretagne.

Vitré Communauté rassemble 37 communes. Cet EPCI a été créé le 1^{er} janvier 2002, il a fusionné 2 communautés de communes : la Communauté de Communes de Châteaubourg et la Communauté de Communes du Bocage Vitréen. Ses

compétences sont multiples et variées : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat, politique de la ville dans la communauté, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie...

Le **Pays de Vitré – Porte de Bretagne** regroupe 66 communes, 2 communautés de communes et 1 communauté d'agglomération. C'est une convention d'association qui fédère 2 communautés de communes (Communauté de Communes du Pays de la Roche aux Fées et Communauté de Communes du Pays Guerchais) et une communauté d'agglomération (Vitré Communauté) porteuses du projet. Cette structure permet de lancer des projets et de mutualiser des moyens notamment financiers.



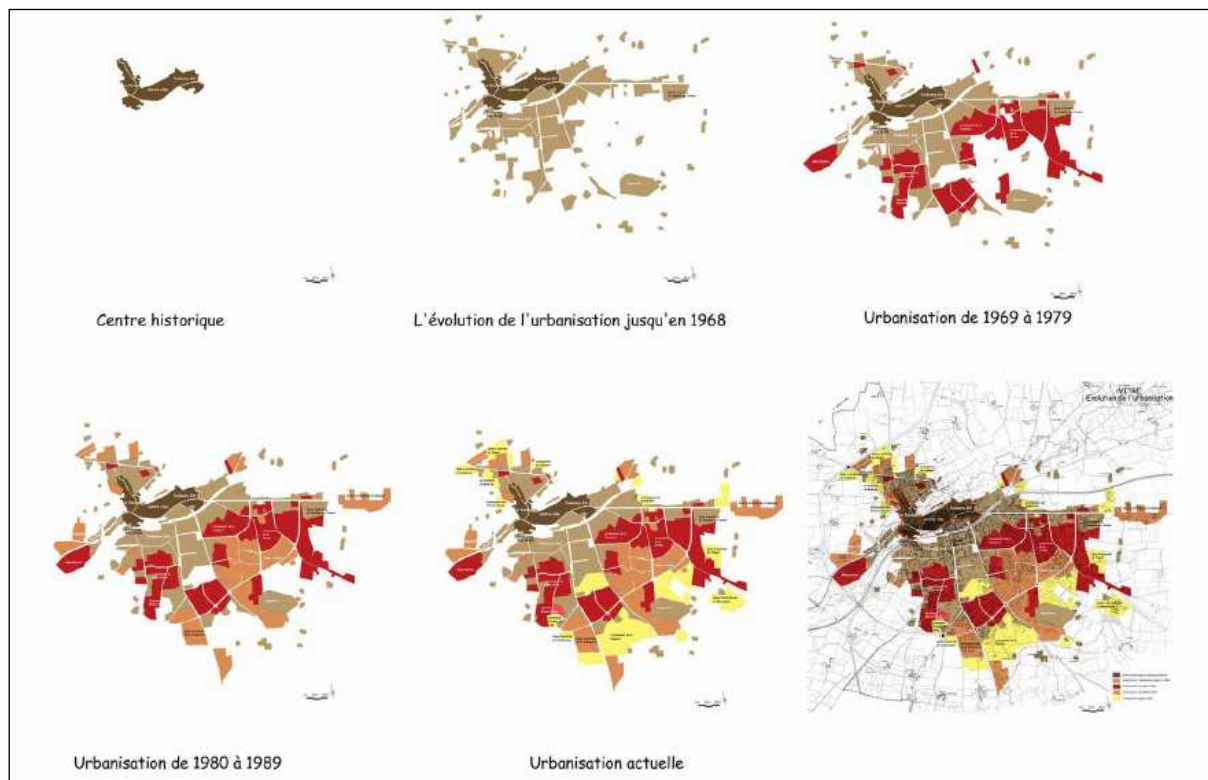
Source : PLU de Vitré – avril 2006

Le territoire communal est assez étendu, sa superficie est de 37 km². Il y a environ 8 kms du sud-est au nord-ouest, et 5,5 kms d'est en ouest. La Vilaine, rivière qui traverse le département, sectionne la partie nord-ouest de la commune. C'est au bord de ce cours d'eau que l'urbanisation a débuté (cité médiévale) s'étalant ensuite vers le sud sur le coteau puis sur le plateau. Cet espace urbanisé est ceinturé par un boulevard extérieur sur lequel se greffe des voies d'importance. Le reste du territoire rural, marqué par un paysage de bocage dont la trame originelle a été plus ou moins altérée. Les communes limitrophes sont Etrelles, Erbrée, Pocé-les-Bois, Montreuil-sous-Pérouse, Balazé et Saint-M'Hervé.

L'aire agglomérée de Vitré a connu trois phases de développement importantes :

- au XIX^{ème} siècle avec l'arrivée de la gare
- dans les années 1950 avec le début du modèle pavillonnaire
- et depuis les années 70, avec les vagues pavillonnaires, l'affirmation du pôle d'équipements, d'emplois et de commerces.

Ces phases de développement, associées à la topographie de la vallée de la Vilaine et à la césure de la voie SNCF, ont induit une double dichotomie, nord-sud en ce qui concerne le développement de l'aire urbanisée, est-ouest pour les morphologies urbaines et les fonctions.



Source : PLU de Vitré – avril 2006

LE MILIEU URBAIN

Les espaces urbanisés de Vitré prennent diverses formes :

- une zone d'agglomération bâtie étendue, plus ou moins dense, articulée sur les coteaux de la Vilaine mais beaucoup plus développée vers le sud. Celle-ci est un assemblage de nombreuses formes urbaines, d'architectures, d'époques, de densités, de hauteurs très diverses ;
- des groupements bâtis (six hameaux et un agglomérat significatif qui est la Croix Rouge) ;
- et de nombreuses implantations diffuses sur l'ensemble du territoire.

Le tissu urbain concentre une grande diversité de formes urbaines :

- Le tissu ancien, centre-ville
- Le faubourg XIXème
- La "ville pavillonnaire"
- Le tissu pavillonnaire
- Le lotissement "paysager"
- Le mitage
- La caserne
- Le tissu composite d'équipements
- Le tissu d'activités industrielles, artisanales et commerciales
- **L'opération collective (2 opérations importantes : Quartier de la Maison Rouge et l'Espace Debussy)**
- Le parc, espace paysager avec ou sans implantations bâties
- L'espace bâti intérieur à faible densité
- Le tissu SNCF
- L'espace libre
- L'héritage rural

Source : PLU de Vitré – avril 2006

Les opérations collectives

Les opérations collectives sont le plus souvent de petites entités souvent intégrées et jamais hors échelle. Deux opérations sont plus importantes: le quartier de la Maison Rouge ou l'espace Debussy.

L'espace public, en pied d'immeuble, est aéré, fédérateur et paysager. Le piéton y tient une grande place avec l'aménagement de squares ou d'aires de jeux. A l'échelle de la ville, les opérations d'importance sont articulées aux équipements sportifs ou récréatifs.

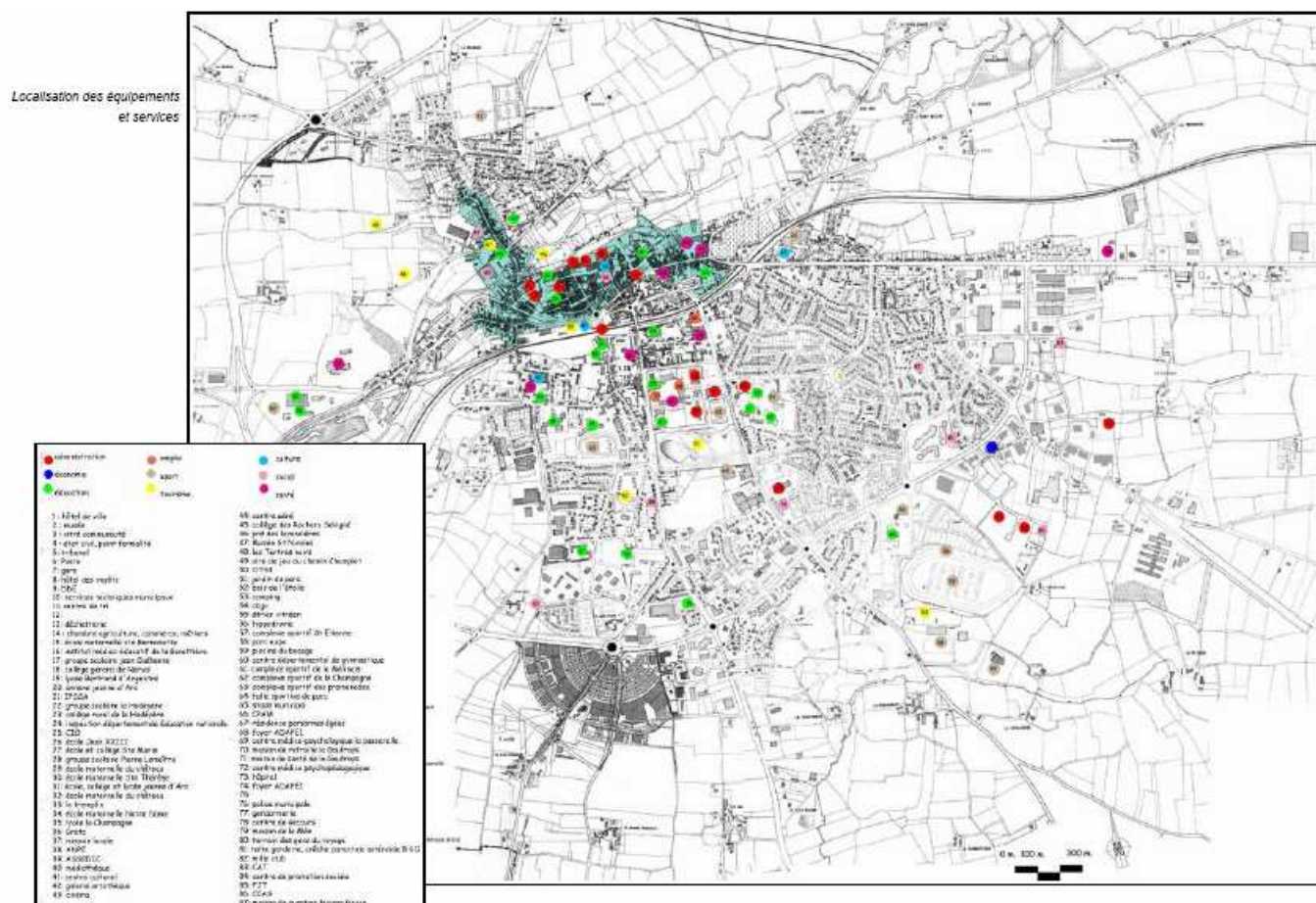
Les architectures des bâtiments sont très diverses et se sont étalées progressivement dans le temps, des années 60 à nos jours.



Source : PLU de Vitré – avril 2006

LA LOCALISATION DES EQUIPEMENTS ET SERVICES SUR LE TERRITOIRE DE VITRÉ

L'ensemble du territoire vitréen est bien pourvu en équipements et supérieur à celui des villes de même taille. Toutefois, il existe des disparités importantes entre le centre-ville et certains quartiers comme Maison Rouge et l'Espace Debussy.



Source : PLU de Vitré – avril 2006

DES RESSOURCES ET DES CONTRAINTES DU TERRITOIRE VITREEN

- ♦ Un positionnement géographique stratégique à l'entrée de la Bretagne.
- ♦ Un patrimoine architectural préservé et mis en valeur.
- ♦ Une capacité d'attraction du territoire due à une fiscalité faible et un taux de chômage bas.
- ♦ Une vie associative qui se diversifie.
- ♦ Une population jeune.
- ♦ Un parc de logements diversifié.
- ♦ Un niveau d'équipements et de services à Vitré supérieur à celui des villes de même taille.
- ♦ Des emplois de service qui restent faibles.
- ♦ Une industrie qui commence à rencontrer des difficultés économiques entraînant du chômage partiel et des licenciements.
- ♦ Un niveau moyen des salaires relativement faible.

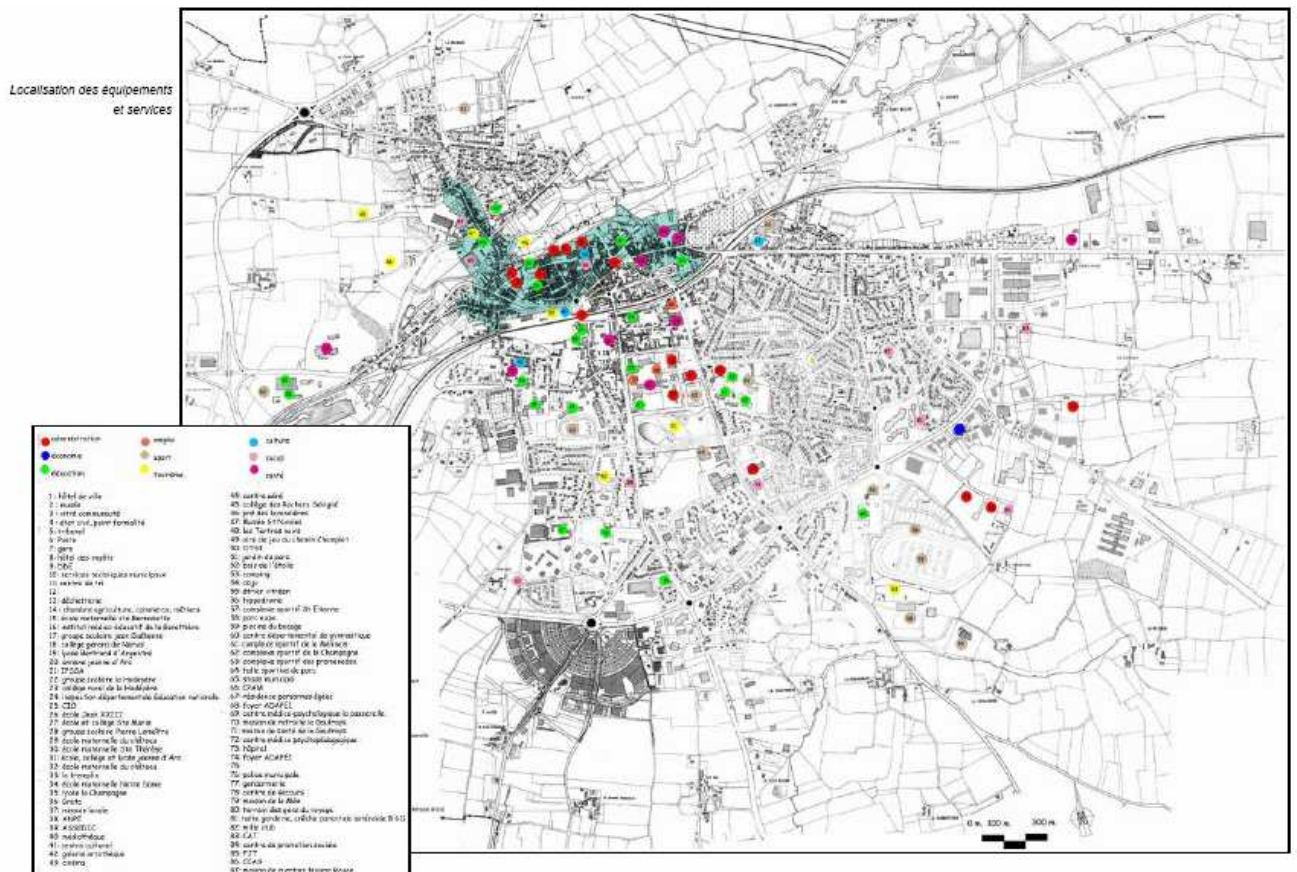
*Source : Actualisation des projets d'animation globale du CSPV,
perspectives 2006-2009*

III/ PRESENTATION DU QUARTIER MAISON ROUGE ET DE L'ILOT DEBUSSY

A Vitré, les **opérations collectives** sont le plus souvent de petites entités souvent intégrées et jamais hors échelle.

L'espace public, en pied d'immeuble, est aéré, fédérateur et paysager. Le piéton y tient une grande place avec l'aménagement de squares ou d'aires de jeux. A l'échelle de la ville, les opérations d'importance sont articulées aux équipements sportifs ou récréatifs. Les architectures des bâtiments sont très diverses et se sont étalées progressivement dans le temps, des années 60 à nos jours.

Source PLU Vitré avril 2006



Source : PLU de Vitré – avril 2006

QUARTIER MAISON ROUGE

Dans un premier temps, il est important de situer et de définir exactement les limites et les éléments du territoire du quartier Maison Rouge.

Ce quartier est situé au **Sud-Ouest du territoire vitréen** près de la Rocade Ouest D178. Il est éloigné du centre-ville.

Dans le cadre du CUCS, on entend par quartier Maison Rouge les logements collectifs (immeubles) du **Square Maison Rouge**, de l'**Avenue Le Gonidec de Traissan** et de l'**Allée du Mail** (*cf. cartes ci-dessous*).

Les immeubles de l'**opération collective Maison Rouge / Le Gonidec** ont été construits entre 1965 et 1974. Le Quartier de type « cité » est constitué de petits immeubles de 4 à 6 étages construits à la place de baraquements de réfugiés.



Source : Wikipédia, l'encyclopédie libre – Quartier Maison Rouge



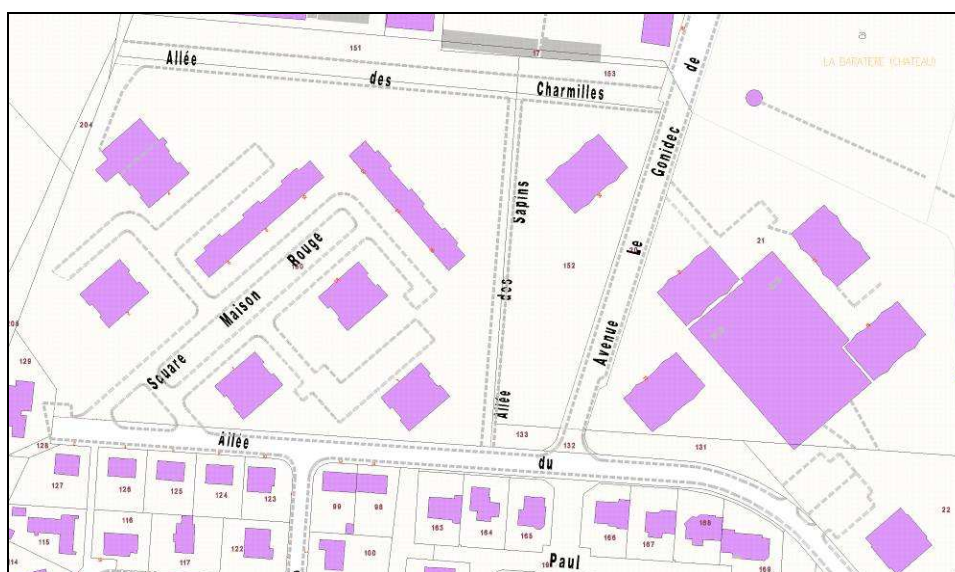
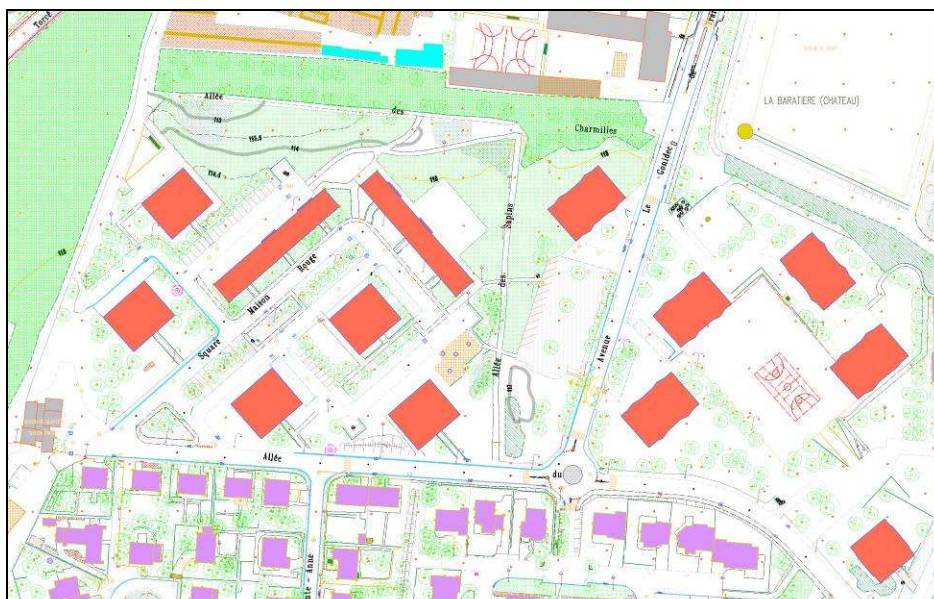
Source : Services Techniques Ville de Vitré, photographie aérienne - Quartier Maison Rouge.

Comme on peut le constater sur les différentes reproductions du secteur Maison Rouge, le quartier est dans une impasse, **il est enclavé**. Pour entrer dans le quartier, il n'y a qu'un axe de circulation.

Par ailleurs, les **équipements et services** au sein du quartier Maison Rouge sont peu nombreux, il y a La Maison de Quartier Maison Rouge (activités pour les enfants et les familles) et les bureaux de l'OPAC 35 – agence de Vitré. On y retrouve également quelques aires de jeux.

Cependant, à proximité du quartier, il y a diverses équipements et services, on distingue des établissements scolaires (Groupe scolaire Jean Guéhenno et Ecole maternelle Sainte-Bernadette) ou encore un Centre commercial.

En ce qui concerne les **espaces verts**, ces derniers ne sont pas très présents.



Source : Services Techniques Ville de Vitré, photogrammétrie et cadastre - Quartier Maison Rouge.

QUARTIER ESPACE DEBUSSY

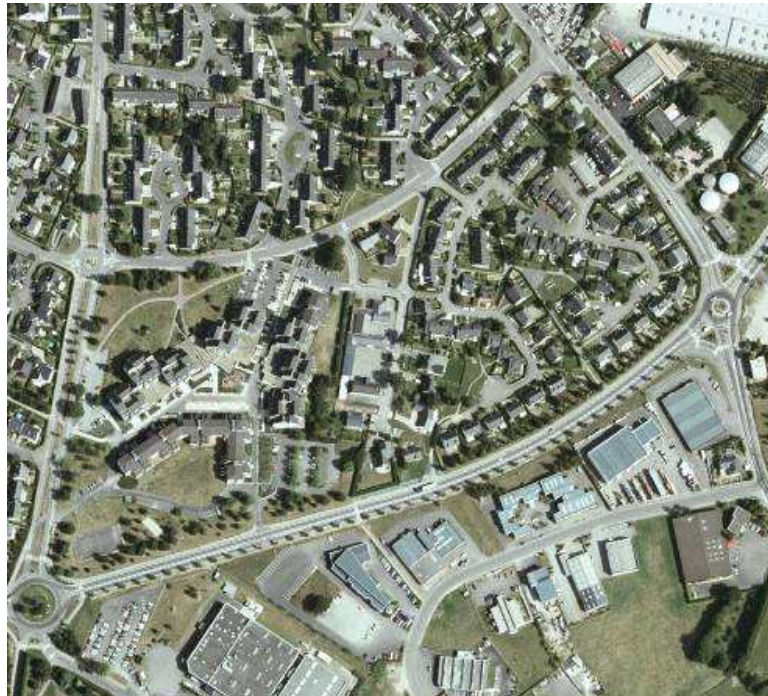
Il est important de situer et de définir exactement les limites et les éléments du territoire du quartier **Espace Debussy** appelé également **La Motte**.

Ce quartier est situé au **Sud-Est du territoire vitréen** près de l'Avenue d'Helmstedt. Dans le cadre du CUCS, on entend par quartier Debussy, les logements collectifs (immeubles) de l'Espace du même nom (*cf. cartes ci-dessous*).

Les immeubles de l'**opération collective Espace Debussy** ont été construits entre 1979 et 1983.



Source : Services Techniques Ville de Vitry, photographie aérienne - Espace Debussy.



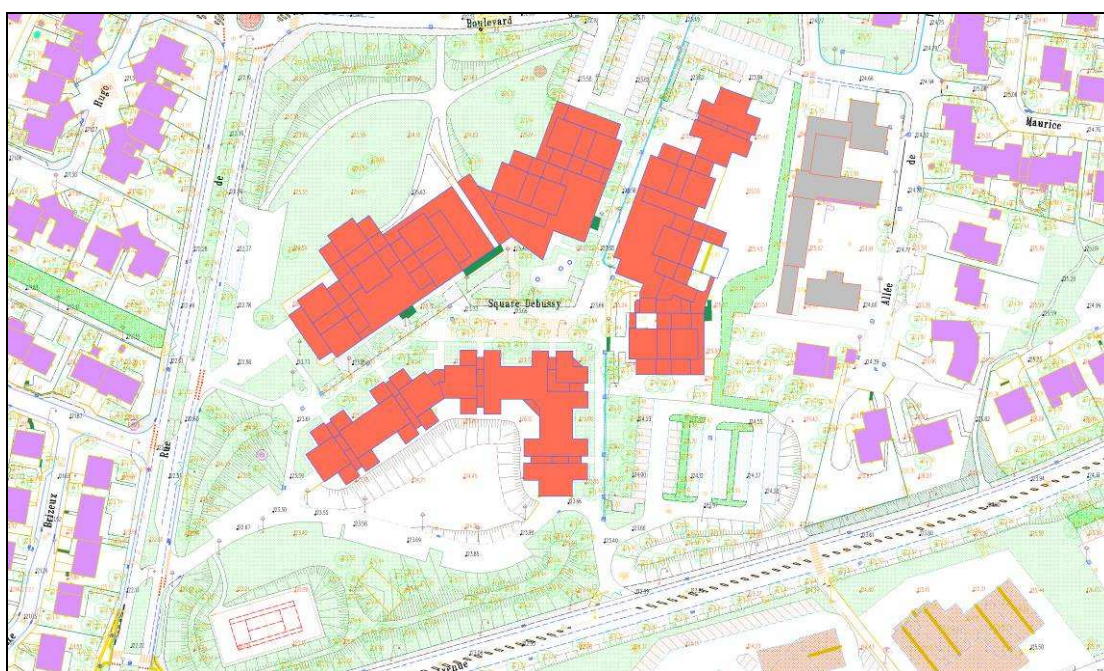
*Source : Services Techniques Ville de Vitre, photographie aérienne
- Espace Debussy et ses environs.*

Comme on peut le constater sur les différentes photographies, le quartier Espace Debussy est scindé en deux par un seul axe. Ce quartier est également éloigné du centre-ville.

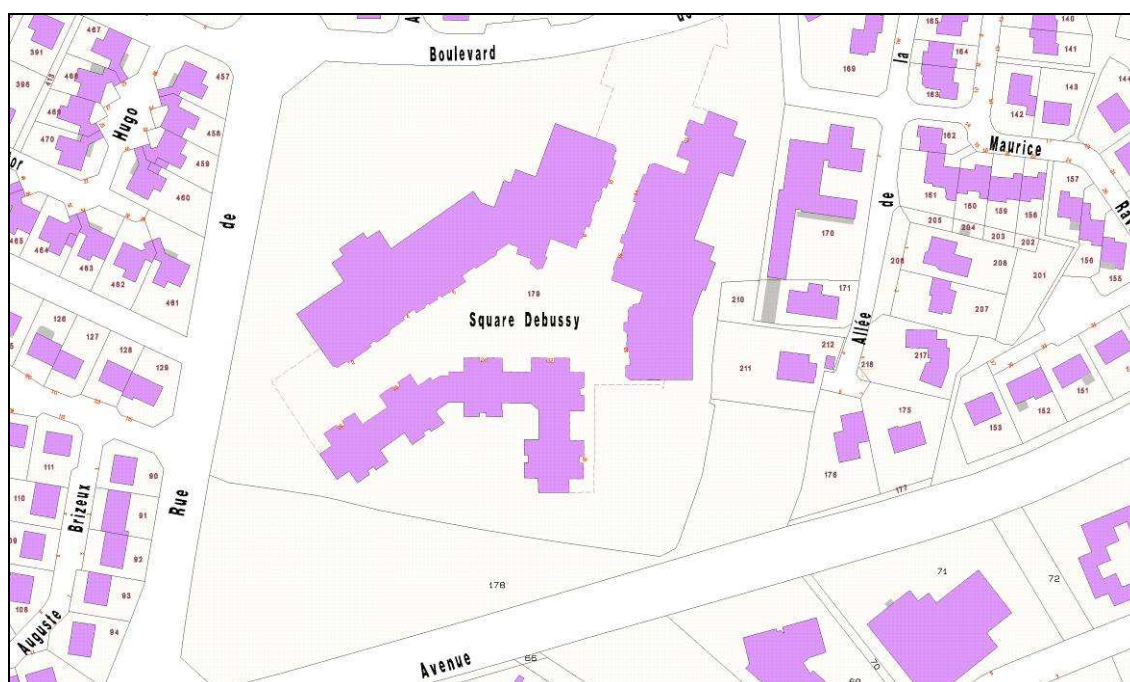
Par ailleurs, les **équipements et services** au sein de l'Espace Debussy sont quasiment inexistantes. Il y a des petits locaux gérés par le Centre Social (accompagnement scolaire). On y retrouve également une aire de jeux rénovée récemment et un terrain de tennis.

A proximité du quartier, on distingue divers équipements et services, Le Mille Club (équipement de la Ville, rencontre d'habitants, activités pour les jeunes), Halte garderie ou encore des établissements scolaires (Ecole Jean XXIII, Collège Les Rochers-Sévigné) et un équipement culturel. On y trouve peu de commerces.

Les **espaces verts** ne sont pas très importants.



Source : Services Techniques Ville de Vitry, photogrammétrie
- Espace Debussy.



Source : Services Techniques Ville de Vitry, cadastre
- Espace Debussy.

III/ REALITES ET DESEQUILIBRES URBAINS

LOGEMENT

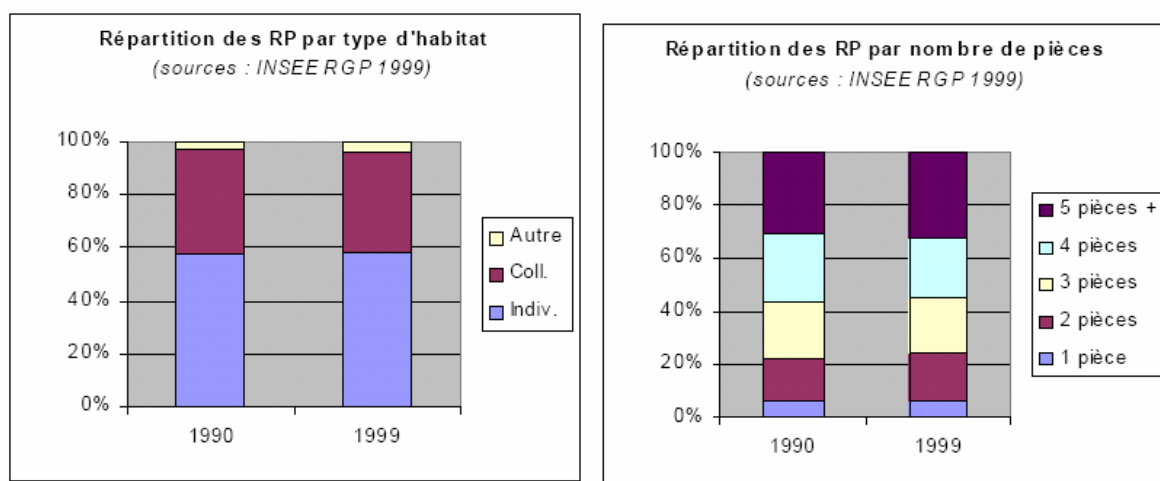
LE LOGEMENT A VITRE

Le nombre de résidences principales à Vitré a crû de 20% de 1990 à 1999, passant de 5 369 à 6 437.

La ville dispose d'un parc de logements plutôt équilibré, avec près de 60% de maisons individuelles et 40% de collectifs, 45% de locataires et 55% de propriétaires, et une répartition par taille comptant 25% de T1/T2 et 32% de 5 pièces et plus.

Contrairement à beaucoup de villes centres, Vitré a développé à part égale individuels et collectifs : la part des individuels dans le parc total s'est même légèrement accrue entre les 2 derniers recensements (de 57,8 à 58,6%).

Source : PLU de Vitré – avril 2006

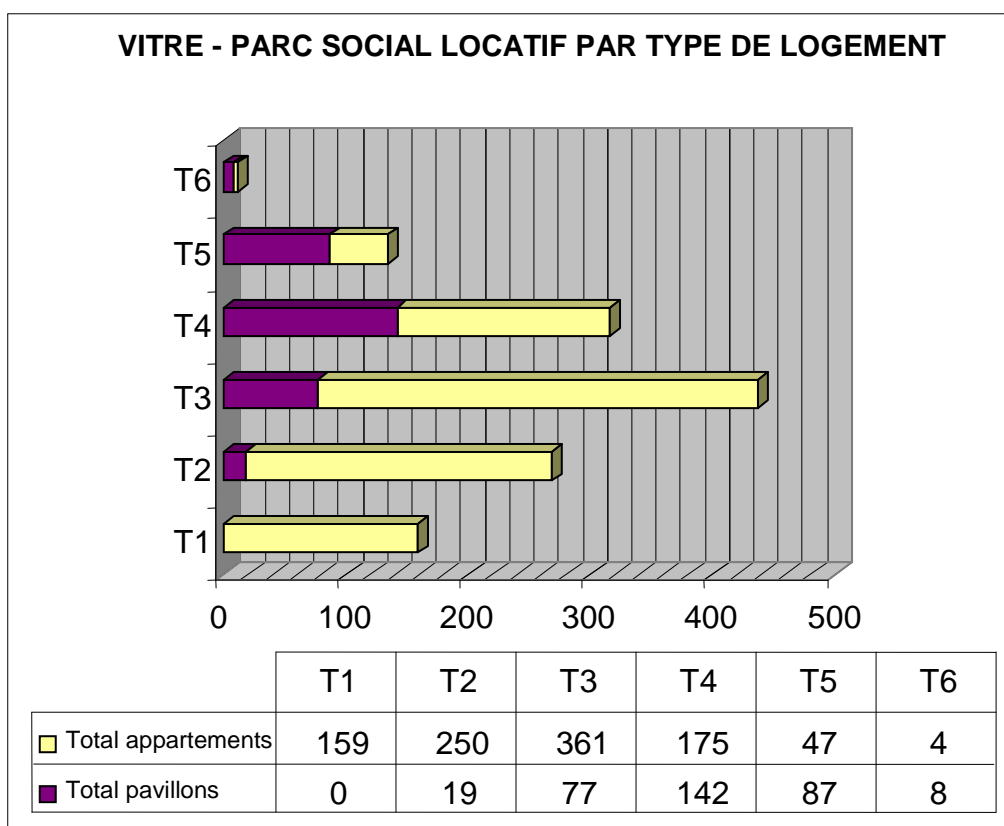


Source : PLU de Vitré – avril 2006 (RP = Résidences Principales)

La ville compte, en mars 2007, un parc social de 1329 logements, dont 75% de logements collectifs (996 appartements et 333 pavillons).

Le logement social à Vitré Communauté regroupe 3 000 logements répartis sur les 37 communes dont 54% en maison individuelle (données de 2006). Les logements sociaux situés sur le territoire de Vitré Ville représentent donc une part importante du parc de logement social de la Communauté d'Agglomération.

Les organismes HLM (appartements et pavillons) sur Vitré sont l'OPAC, Aiguillon Construction, Espace Habitat, SA Les Foyers et le CCAS de Vitré.



Source : CCAS Vitré - 2005

Bilan 2005 du logement social sur VITRE

Les demandes en attente au 31/12/2004

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6	TOTAL
Appartement	21	99	76	31	6	0	233
Pavillon	0	28	106	101	36	2	273
TOTAL	21	127	182	132	42	2	506

Les demandes déposées en 2005

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6	TOTAL
Appartement	52	134	107	53	13	1	360
Pavillon	0	26	49	42	20	1	138
TOTAL	52	160	156	95	33	2	498

Les logements attribués en 2005

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6	TOTAL
Appartement	26	27	44	39	6	0	142
Pavillon	0	1	6	10	2	0	19
TOTAL	26	28	50	49	8	0	161

Les demandes annulées en 2005

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6	TOTAL
Appartement	14	85	69	25	4	0	197
Pavillon	0	12	51	32	18	1	114
TOTAL	14	97	120	57	22	1	311

Les demandes en attente au 31/12/2005

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6	TOTAL
Appartement	33	121	70	20	9	1	254
Pavillon	0	41	98	101	36	2	278
TOTAL	33	162	168	121	45	3	532

Source : CCAS Vitré – 2005

Le temps moyen d'attente pour un appartement sur Vitré est de 2 à 3 mois et de 3 à 4 ans pour un pavillon.

Le nombre de dépôts des demandes de logement, appartement et pavillon, reste quasiment identique d'une année sur l'autre mais, l'écart entre l'offre et la demande augmente de plus en plus.

Les ménages **refusent** de se loger dans **certains quartiers (Maison Rouge et La Motte, c'est-à-dire l'Espace Debussy)**, d'autres dans **certains logements** (logements sombres, difficilement aménageables, problèmes de stationnement, chauffage électrique, pièces trop petites, mal disposées, mal isolées...).

Les ménages **ne répondent pas toujours aux propositions faites ou en refusent plusieurs**. Les refus se font également ressentir au niveau des pavillons (exigences se rapprochant de celles pour un appartement).

Les organismes sont confrontés aux **difficultés sociales des ménages** (précarité d'emploi, insolvabilité, difficultés comportementales, familles ne pouvant s'intégrer dans un habitat collectif...).

Certaines demandes ne trouvent pas satisfaction faute de logements adaptés, c'est le cas **des personnes handicapées** qui recherchent principalement des T2 et T3, **des personnes âgées** qui recherchent des pavillons en T2 ou 3 en centre ville ou petit collectif avec ascenseur, **des familles logées en appartement** qui attendent depuis longtemps un pavillon.

Source : CCAS Vitré – 2005

LE LOGEMENT DANS LES QUARTIERS MAISON ROUGE ET DEBUSSY

Il existe un déséquilibre de l'habitat (pavillons - appartements...) entre les quartiers (Maison Rouge et Debussy) et le reste de la ville de Vitré. A Maison Rouge et Debussy, il a uniquement des **logements sociaux au sein de « collectifs »**.

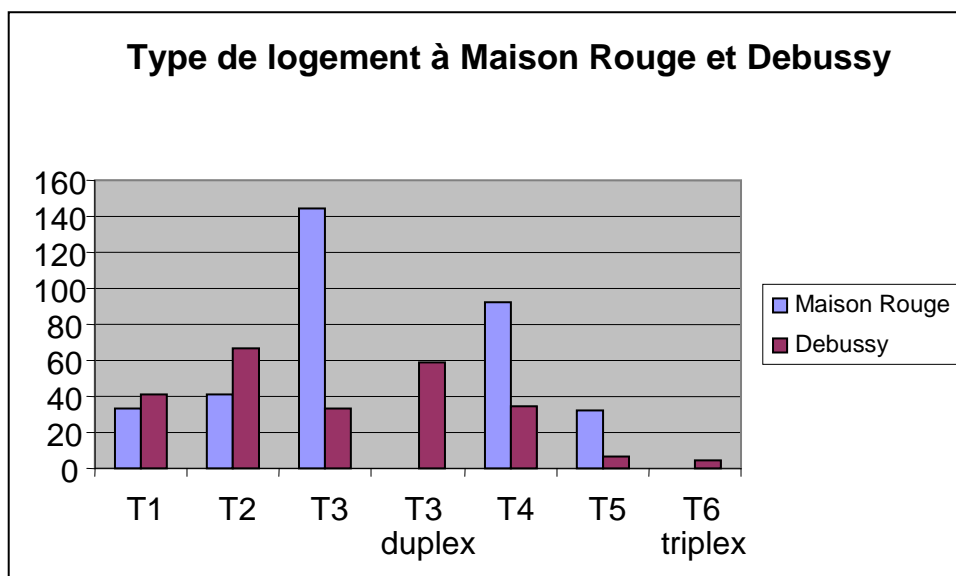
Au 19 février 2007, dans **les quartiers Maison Rouge et Debussy, il existe 589 logements.**

- Quartier Maison Rouge : 343 logements (2007)
- Espace Debussy : 246 logements (2007)
- Vitré Ville : 6 437 (1999)

Type de logements - au 19 février 2007 - :

Les habitants du Quartier Maison Rouge et de l'Espace Debussy sont tous locataires d'un **logement social**.

Pour obtenir un logement social dans ces quartiers, l'attente est d'environ 1 ou 2 mois contre 1 ou 2 ans à Rennes !



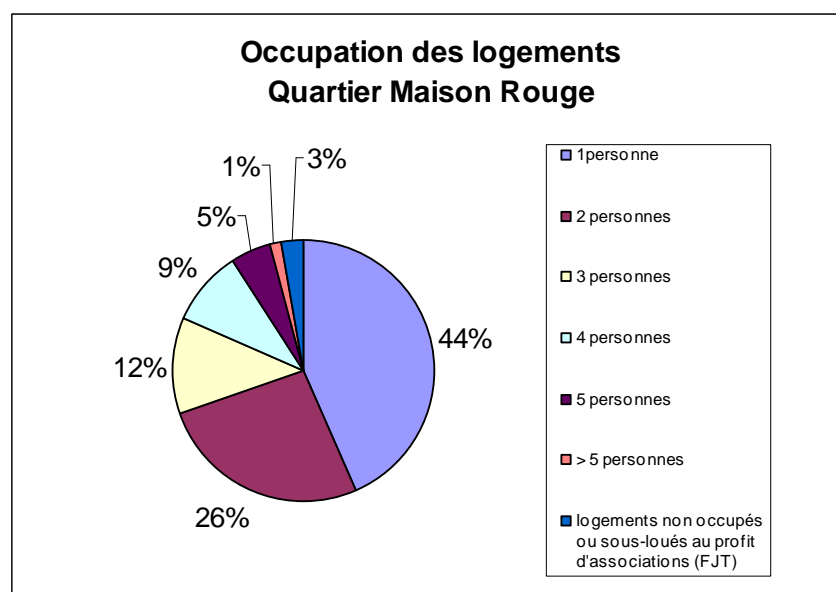
Source : OPAC 35 / CCAS Vitré – février 2007

Du fait de l'éclatement des ménages, les logements de type T4 deviennent « obsolètes » et sont trop nombreux. Toutefois, le parc est relativement adapté à la demande, il y a peu de logements vacants. Cf. *tableau « Occupation des logements »*.

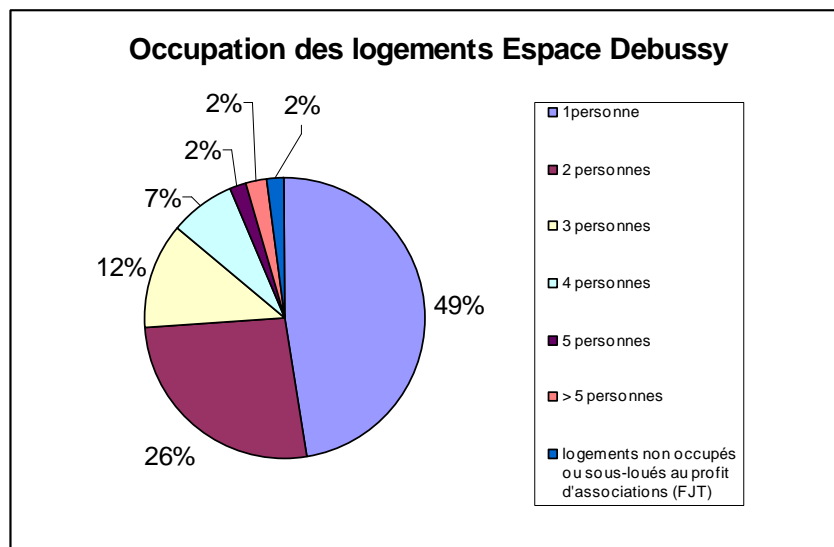
Occupation des logements - au 19 février 2007 - :

	Quartier Maison Rouge	Espace Debussy	Vitré
Nombre d'occupants	696 (435 adultes et 261 enfants mineurs ou majeurs)	475 (306 adultes et 169 enfants mineurs ou majeurs)	15 313 (en 1999, INSEE)
Nombre de personnes seules sans enfant	149 (soit 21,4% des occupants)	117 (soit 24,6% des occupants)	-
Nombre de personnes seules avec enfant(s) de moins de 18 ans	90	61	-
Occupation dans les logements (nombre de personnes vivant en moyenne dans chaque logement)	2,03	1,93	2,37 (en 1999)
Logements vides au 2 mars 2007	6	4	-

Source : OPAC 35 – février-mars 2007



Source : OPAC 35 / CCAS Vitré – février 2007



Source : OPAC 35 / CCAS Vitré – février 2007

On assiste depuis quelques temps à une réelle évolution des structures familiales modifiant les besoins des habitants. On a maintenant beaucoup de ménages avec un seul parent et donc, un seul revenu.

En commission logement, à Vitré, les partenaires viennent à s'étonner d'avoir dans le même logement, un couple avec enfant(s) !

Ancienneté dans le logement - au 19 février 2007 - :

	Quartier Maison Rouge	Espace Debussy	Ille-et-Vilaine (logements OPAC)
Moyenne d'ancienneté dans le logement (en nombre d'années)	7,5	5,3	
Nombre de logements habités depuis moins de 3 ans par le même ménage	130 (soit 37,9% des logements)	104 (soit 42,3% des logements)	
Taux de rotation dans les logements (en %)	16	22	12,63

Source : OPAC 35 – février 2007

Par rapport au taux de rotation constaté au niveau départemental (logements OPAC), **le taux de rotation dans les logements est très important** dans les deux quartiers vitréens, notamment à l'Espace Debussy.

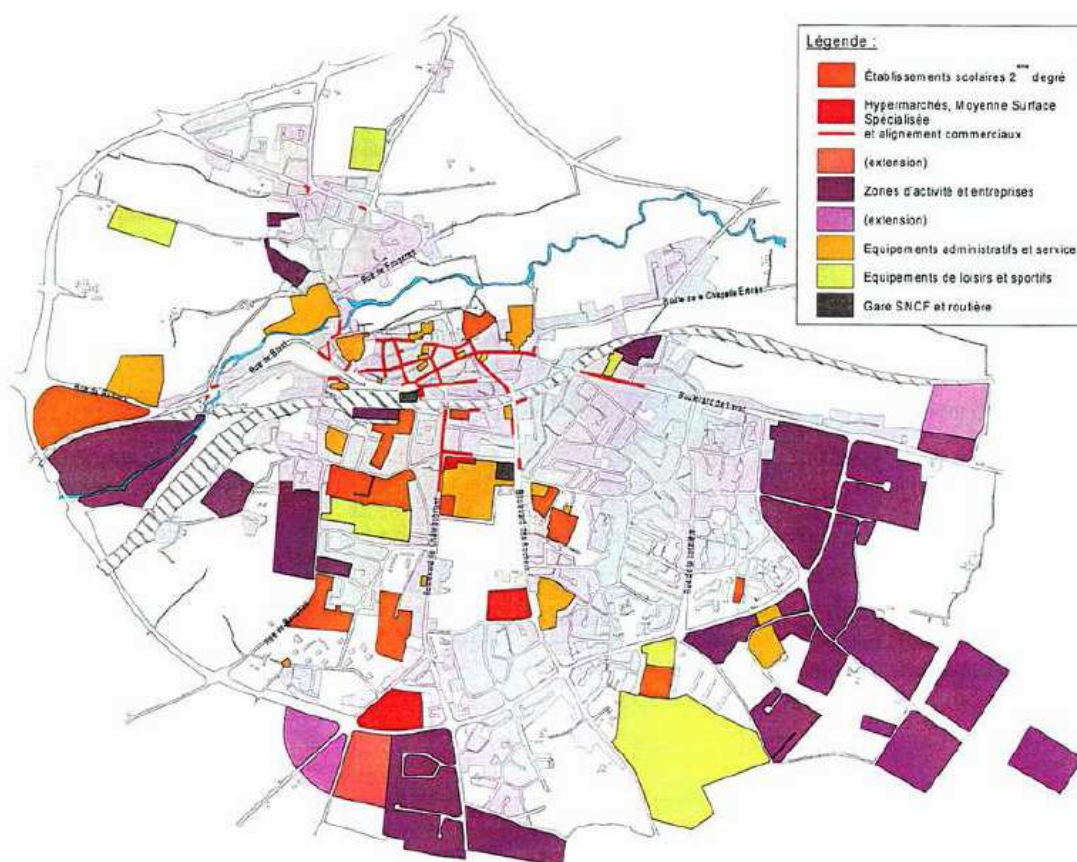
Ce taux de rotation important complique l'action des partenaires sur ces territoires. En effet, si les acteurs sociaux veulent se faire connaître (compétences, actions...) et faire « adhérer » les habitants, il est indispensable de mener régulièrement des campagnes de communication et de sensibilisation sur le terrain.

L'OPAC 35, pour les quartiers Maison Rouge et Debussy, est dans une démarche qualité (certification ISO 9001) depuis novembre 2006. Cette démarche va amener à connaître et comprendre les motifs conduisant les ménages à quitter leur logement si rapidement (famille qui s'agrandit, problème de voisinage, problèmes techniques liés au logement...). L'OPAC pourra mener, à terme, des actions ciblées pour corriger ce taux de rotation.

MOBILITE ET TRANSPORTS

LES DEPLACEMENTS A VITRE

Un certain nombre d'éléments (établissements scolaires, centres commerciaux, zones d'activités, équipements administratifs et services, équipements de loisirs et sportifs, gare ferroviaire, gare routière) sont générateurs de déplacement sur le territoire de Vitré.



Localisation des générateurs de déplacements (source: CETE Ouest)

Source : PLU de Vitré – avril 2006

LES DEPLACEMENTS A MAISON ROUGE ET DEBUSSY

Comme on a pu le constater précédemment, **le quartier Maison Rouge est enclavé et excentré**. Pour entrer dans le quartier, il n'y a qu'un axe de circulation.

De même, **le quartier Espace Debussy** est segmenté en deux par un seul axe. Ce quartier est également éloigné du centre-ville.

Du fait d'un manque d'équipements et de services, les quartiers Maison Rouge et Debussy sont peu ou pas générateurs de déplacements.

Enfin, ces deux quartiers sont relativement mal desservis par les transports en commun. Toutefois, il faut noter que les bus sont gratuits à Vitré.

Mobilité des jeunes suivis par la mission locale

Sur 49 jeunes suivis dans les quartiers Maison Rouge et Debussy par la Mission Locale du Pays de Vitré, **32 non pas de permis de conduire** (22 à Maison Rouge et 10 à Debussy), soit plus de 65% des jeunes !



Source : expressions de quartier Maison Rouge, expo photos 2006 réalisée par les jeunes du quartier Maison Rouge et le Service Prévention du CCAS de Vitré.

IV/ REALITES ET DESEQUILIBRES SOCIAUX

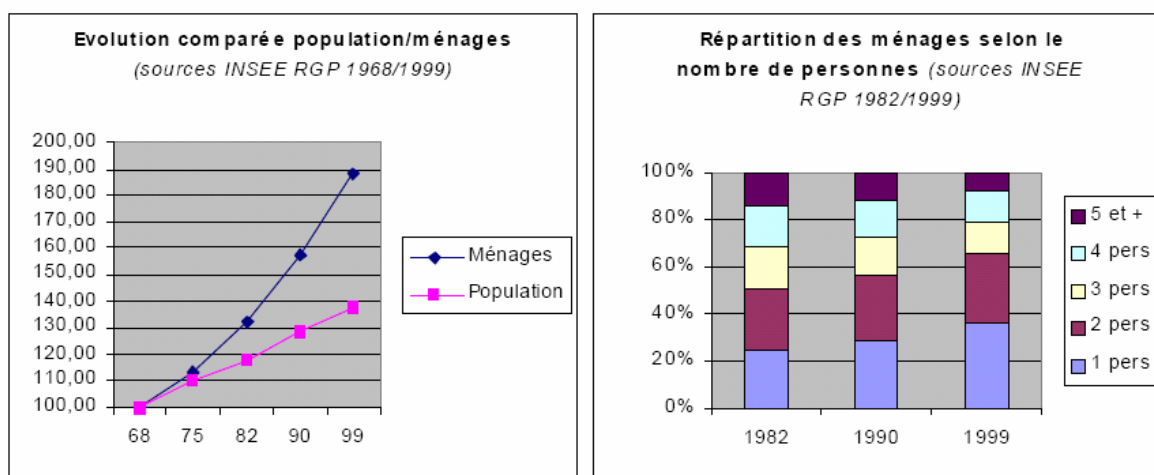
DEMOGRAPHIE

POPULATION DE VITRE

Vitré comptait, en 1999, 15 313 (INSEE) habitants, soit 35% de plus que 30 ans auparavant (11 343 habitants en 1968). Cette évolution est celle de la ville centre d'un bassin de vie au dynamisme démographique important, notamment à l'ouest du territoire communautaire, entre Vitré et l'agglomération rennaise. La densité en 1999 était de 414 habitants par km².

Le chiffre de la population recensée à Vitré en 1999 est probablement déjà obsolète, compte tenu du **dynamisme de la construction**, nettement plus active ces dernières années qu'au début des années 1990. Mais il faut corriger ces apports de population nouvelle d'une estimation de la poursuite du **desserrement des ménages** pour approcher la **population actuelle**, qui doit s'établir **entre 16 300 et 16 600 habitants**.

Source : PLU Vitré – avril 2006



Source : PLU Vitré – avril 2006

POPULATION DU QUARTIER MAISON ROUGE ET DE L'ÎLOT ESPACE DEBUSSY

La population du quartier Maison Rouge :

- au 19 février 2007, 696 habitants ;
- au 2 mars 2007, 702 habitants ;

La population du Quartier Maison Rouge, représente environ 4,2% de la population vitrénienne estimée en 2006.

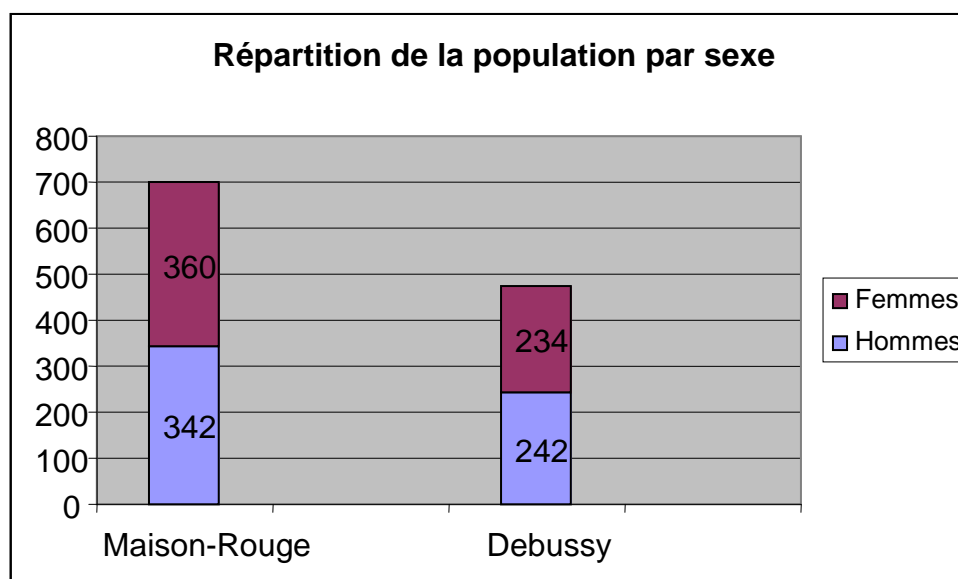
La population de l'Espace Debussy :

- au 19 février 2007, 474 habitants ;
- au 2 mars 2007, 476 habitants ;

La population de l'Espace Debussy représente près de 3% de la population vitrénienne estimée en 2006.

Sources : PLU Vitré – 2006 et OPAC 35 – 2007

Population selon le sexe - au 2 mars 2007 - :

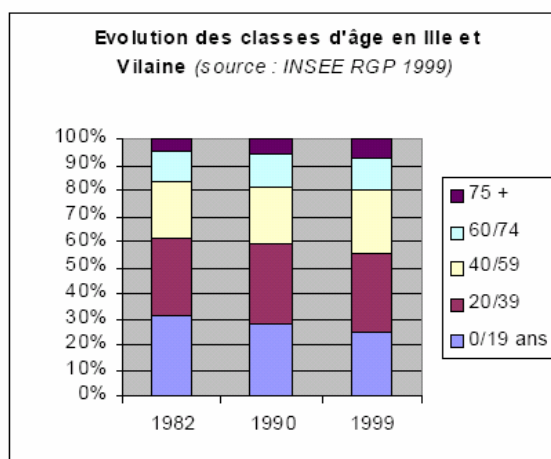
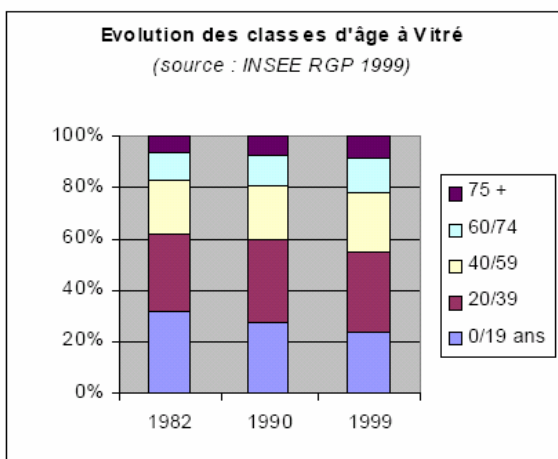


Sources : OPAC 35 – 2007

POPULATION ET AGE

Vitré compte presque autant de moins de 20 ans que le département d'Ille-et-Vilaine, qui est plutôt « jeune » : 23,84% à Vitré, 25,22% en Ille-et-Vilaine. Mais en 1982, la ville comptait un peu plus de jeunes que le département, et leur part a diminué assez fortement : 8 points de moins en 17 ans. Seule la part des jeunes adultes reste stable, à 30% de la population. Ce qui signifie que ce ne sont pas les jeunes qui manquent à Vitré, mais les jeunes familles. Les jeunes actifs viennent nombreux, mais se renouvellent vite, et les jeunes familles ne restent pas en nombre suffisant pour maintenir la part des moins de 20 ans.

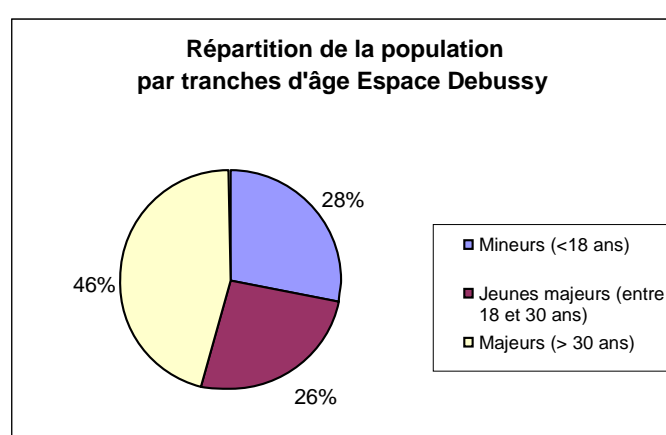
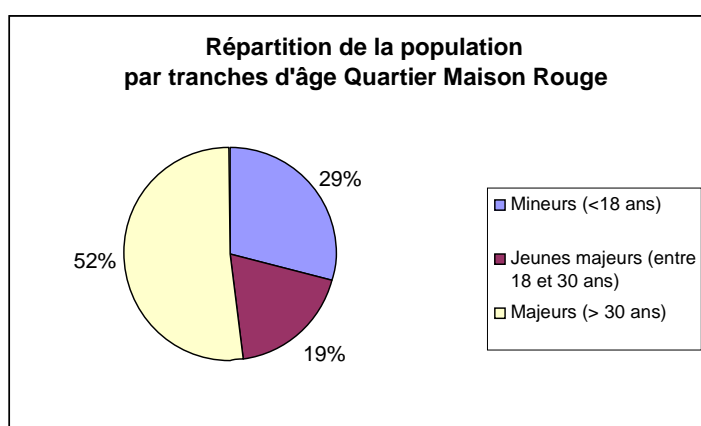
Source : PLU Vitré – avril 2006



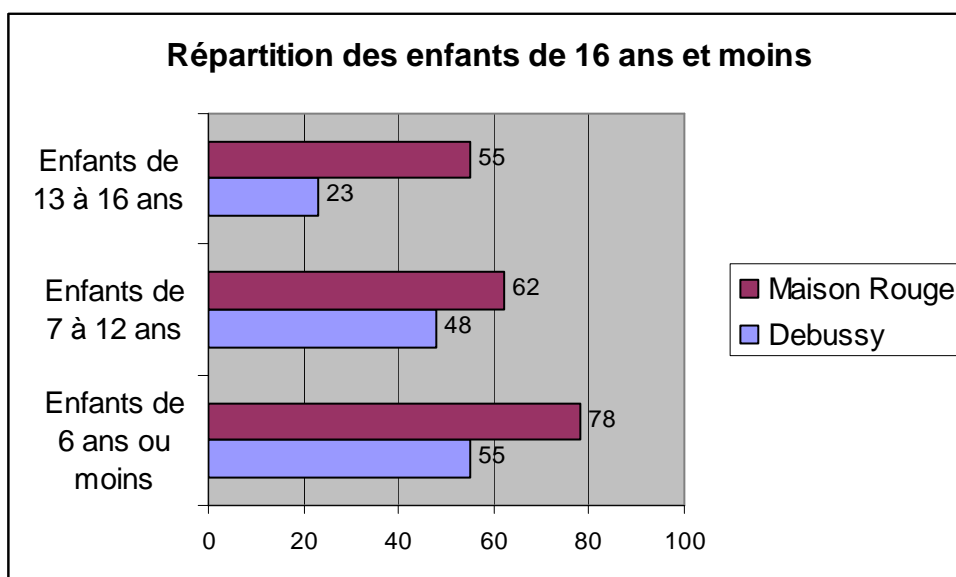
Source : PLU Vitré – avril 2006

**La population selon les tranches d'âge à Maison Rouge et Debussy
- au 2 mars 2007 - :**

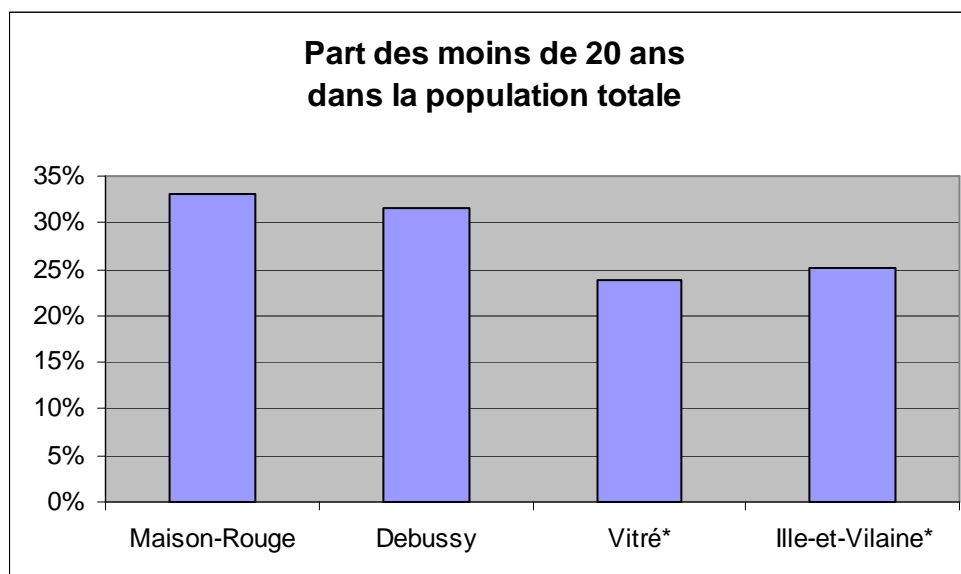
	Mineurs (< 18 ans)	Jeunes majeurs (entre 18 et 30 ans)	Majeurs de plus de 30 ans
Maison Rouge	204 pers.	134 pers.	364 pers.
Debussy	134 pers.	124 pers.	218 pers.



Source : OPAC 35 – mars 2007



Source : OPAC 35 – mars 2007



Sources PLU Vitré - 2006 et OPAC - 2007

Dans le **Quartier Maison Rouge**, on dénombre 232 habitants de moins de 20 ans dont 195 enfants de 16 ans ou moins (204 enfants de moins de 18 ans).

A l'**Espace Debussy**, on dénombre 150 habitants de moins de 20 ans dont 126 enfants de 16 ans ou moins (134 enfants de moins de 18 ans).

La part des jeunes dans la population totale est bien plus importante à Maison Rouge et à Debussy qu'à Vitré Ville ou qu'en Ille-et-Vilaine, deux territoires plutôt jeunes. Cette situation amène logiquement un ajustement des offres de service. Le nombre de mineurs, notamment d'enfants de moins de 6 ans, crée des besoins spécifiques (activités extrascolaires, garderie...).

STRUCTURE DES FAMILLES, DES FOYERS

Taille des ménages, des foyers - au 19 février 2007 - :

- **Quartier Maison Rouge :**

- personnes en moyenne par ménage : 2,03
- personnes seules : 149 soit plus de 21% des ménages !
- familles monoparentales / adultes seuls avec enfant(s) de moins de 18 ans : 90 (60 femmes et 30 hommes)

- **Espace Debussy**

- personnes en moyenne par ménage : 1,93
- personnes seules : 117 soit plus de 24% des ménages !
- familles monoparentales / adultes seuls avec enfant(s) de moins de 18 ans : 61 (46 femmes et 15 hommes)

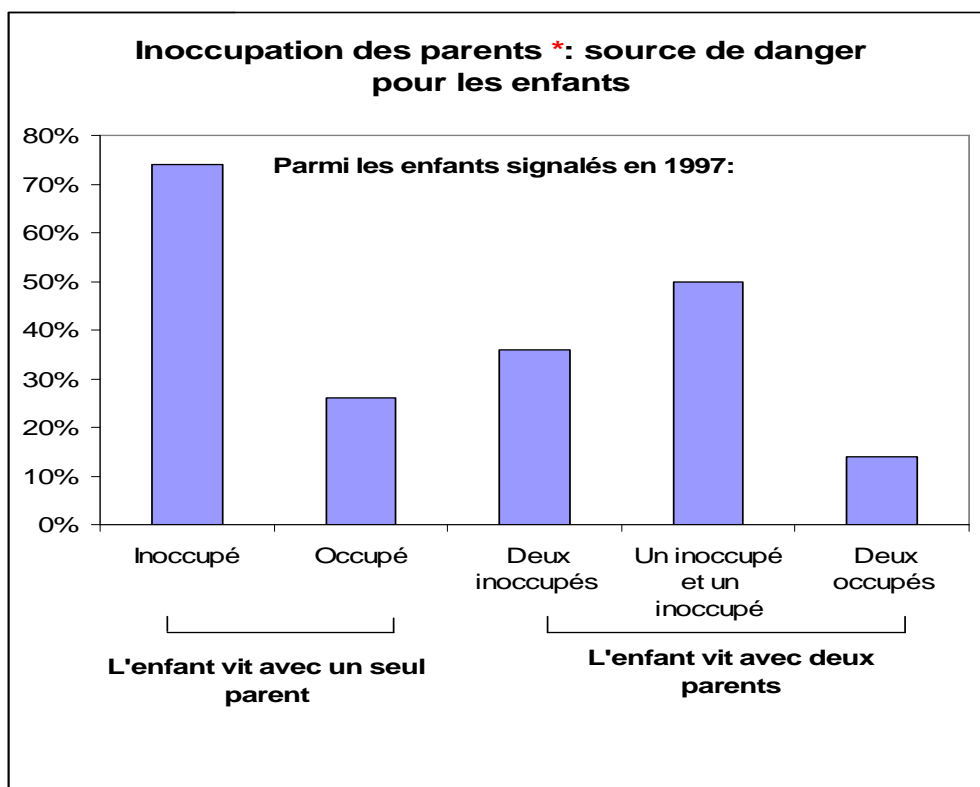
Source : OPAC 35 – février 2007

La proportion de personnes seules ou isolées et de familles monoparentales souligne une **précarité relationnelle** (isolement, repli sur soi). Cette précarité relationnelle est souvent corrélée à une **précarité identitaire** (perte de repères, mal-être...) dans ces quartiers. La précarité relationnelle peut avoir des incidences importantes sur le bien-être et la sécurité des enfants au sein même de leur famille.

Quelques constats concernant **les enfants en danger** selon la composition de leur famille, l'occupation ou de l'inoccupation du(des) parent(s)

	Enfants en danger	Moyenne française
Familles avec 2 parents	43%	81%
Familles monoparentales	36%	11%
Familles recomposées	15%	6%
Autres cas	6%	2%

*Source : ODAS (Observatoire national De l'Action Sociale décentralisée)
– février 2006*



Source : ODAS (Observatoire national De l'Action Sociale décentralisée)
– février 2006

DELINQUANCE, INCIVISME

ACTES DE DELINQUANCE ET D'INCIVISME

Selon les chiffres récents de la gendarmerie, depuis 4-5 ans, la délinquance a baissé sur le territoire de Vitré.

Sur le territoire de Vitré Ville, **les crimes et délits** ont diminué de 10,5% en 2006, **la délinquance sur voie publique** (vol à la roulotte...) a baissé de 11,52% en 2006. Le taux d'élucidation (crimes et délits) est d'environ 50% (en hausse).

Quelques chiffres :

	Nombre d'actes relevés en 2005	Nombre d'actes relevés en 2006
Cambriolage habitation principale	12	5
Vol à la roulotte (vol d'auto-radio...)	68	30
Vol avec arme(s), vol à main armée	4	0

Source : Gendarmerie – février 2007

Toutefois, **les incivilités** se multiplient, **les dégradations sur des biens publics ou privés** (équipements sportifs, espaces verts endommagés, poubelles brûlées, boîtes aux lettres, portails cassés, tags...) ont été multipliées par deux en un an, 32 actes relevés en 2006 contre 16 en 2005 ! Le nombre de **véhicules dégradés** a augmenté (au mois de décembre 2006, 30 véhicules ont été dégradés).

Ces délits ne sont pas faciles à élucider, cet état de fait crée un mauvais climat entre certaines parties de la population. *Source : Gendarmerie.*

Ces dégradations ont rarement lieu dans les quartiers Maison Rouge et Debussy mais souvent sur le trajet emprunté notamment par des jeunes de Maison Rouge. On recense la majorité de ces dégradations dans le centre-ville, rue de la Mériaïs, à la sortie de la discothèque « La Source », du pub « Jack Daniel's » ou encore sur le chemin centre-ville / quartier Maison Rouge. *Source : Gendarmerie.*

On constate de temps en temps des **altercations entre jeunes**. Il y a « une bande » à Maison Rouge. Environ 5 jeunes de Maison Rouge et 2 ou 3 jeunes de Debussy posent le plus de problèmes aux autorités publiques. *Source : Police Municipale de Vitré.*

Il y a très peu d'interventions dans les quartiers cités ci-dessus, il y a en plus dans le centre-ville de Vitré.

On observe également, dans les quartiers Maison Rouge et Debussy, des **problèmes de voisinage** et quelques **attroupements** dans des halls d'immeuble.

Les autorités, notamment la Gendarmerie, interviennent plus souvent pour des problèmes **liés à des conflits familiaux, des divorces, des gardes d'enfants** (violences intrafamiliales, violences faites aux femmes, atteintes sexuelles, fugues de mineurs...). Ces difficultés se déroulent très souvent le week-end. Un souhait de la Gendarmerie est d'avoir un interlocuteur social à Vitré le week-end pour gérer les urgences notamment les enfants.

Les **mineurs** sont de plus en plus impliqués dans des actes de dégradation et d'incivilité. On parle de délinquance juvénile.

En terme de délinquance, on constate sensiblement les mêmes phénomènes dans le Quartier Maison Rouge et l'Espace Debussy selon la Gendarmerie. Pour la Police Municipale de Vitré, il y a moins de problèmes à Debussy qu'à Maison Rouge.

A Maison Rouge et Debussy, il n'existe pas de « zone de non droit ».

Maison Rouge garde une mauvaise image, une étiquette non méritée selon la Gendarmerie. En effet, depuis 3-4 ans, globalement, la délinquance a baissé à Maison Rouge et Debussy. En 2002-2003, il y avait un conflit de génération (« peur du jeune »), des règlements de compte entre quelques familles, un phénomène de bande. Durant l'été 2002, il y a eu des interventions quasiment tous les jours !

LES CONDUITES ADDICTIVES

En Bretagne, et notamment sur le territoire de Vitré, il existe de réels problèmes liés aux **conduites addictives**.

Il y a de fortes difficultés liées une **consommation excessive d'alcool**. De plus en plus de jeunes consomment de l'alcool, notamment des jeunes filles.

Les actes d'incivisme, les dégradations de bien privés, les altercations entre jeunes sont très souvent accompagnées d'**alcool**. Selon la Gendarmerie, **90 à 95% des actes d'incivisme ou de délinquance sont liés à l'alcool**.

La Police Municipale de Vitré intervient souvent pour porter secours à des personnes victimes de malaises suite à une trop forte alcoolisation.

La Gendarmerie souhaite qu'un travail soit fait avec les débiteurs de boissons. Il y a beaucoup de verbalisation pour fermeture tardive et pour service d'alcool à des mineurs.

Dans une moindre mesure, il existe également des problèmes relatifs à la **consommation de drogues** (drogues « douces » mais également drogues « dures » comme l'héroïne).

Pour éviter une relance de la délinquance, il est indispensable de **rester très vigilant sur ces territoires**. Il suffit d'une bagarre ou d'une famille à problèmes pour que la délinquance reparte à la hausse.

Avec les acteurs concernés, il est primordial de se pencher sur le problème de **l'alcool, l'inoccupation des jeunes** (« trop de jeunes sont livrés à eux-mêmes »), **les « rivalités »** (pour des petites amies ou des « affaires ») **et le manque de dialogue entre les habitants** dans ces quartiers.

Sources : Gendarmerie et Police Municipale de Vitré

LES JEUNES SORTANT DE PRISON

Il existe un problème lié au suivi et/ou à la prise en charge des jeunes sortant d'une incarcération plus ou moins récente. Il n'y a pas de structure officiellement missionnée pour ce public. Les jeunes sortant de prison sont souvent en déshérence, livrés à eux-mêmes et sans domicile fixe.

SUICIDE ET DIFFICULTES PSYCHOLOGIQUES OU PSYCHIATRIQUES

Le taux de **suicide** le plus élevé en France se situe en Bretagne. En 2002, selon l'INSERM, il y a eu 645 décès par suicide en Bretagne dont 165 en Ille-et-Vilaine (7 697 en France).

Le suicide, dans l'ensemble des tranches d'âge, est un fléau n'épargnant pas le Pays de Vitré. Selon la Gendarmerie, le suicide a augmenté à Vitré ces derniers temps. Tous les ans, environ 25 personnes meurent par suicide dans le pays de Vitré. Depuis deux ans, la prévention est devenue une priorité de santé pour le Pays de Vitré – Portes de Bretagne.

En 2005-2006, si le nombre de suicides sur Vitré a connu une augmentation, on ne peut pas dire que Maison Rouge et Debussy soient particulièrement concernés par cette problématique.

Par ailleurs, à Vitré, il y a une légère augmentation des **internements d'office**.

Dans le Quartier Maison Rouge et à l'Espace Debussy, **beaucoup de familles sont suivies et aidées dans différents domaines** (prévention éducative, prévention enfance, problème d'alcool, soutien budgétaire, soutien administratif, accès aux droits...).

On constate que le **CDAS de Vitré** a reçu en 2006, 527 demandes d'aide de vitréens dans un ou plusieurs domaines d'action relevant de ses compétences (enfance/jeunesse, famille, insertion...). Sur ces 527 demandes, 49 proviennent d'habitants du quartier Maison Rouge et 57 proviennent d'habitants de l'Espace Debussy. Ces 2 quartiers représentent plus de 20% des demandes d'aide en provenance de vitréens au CDAS alors qu'ils ne représentent qu'environ 7% de la population totale !

V/ REALITES ET DESEQUILIBRES SOCIO-ECONOMIQUES

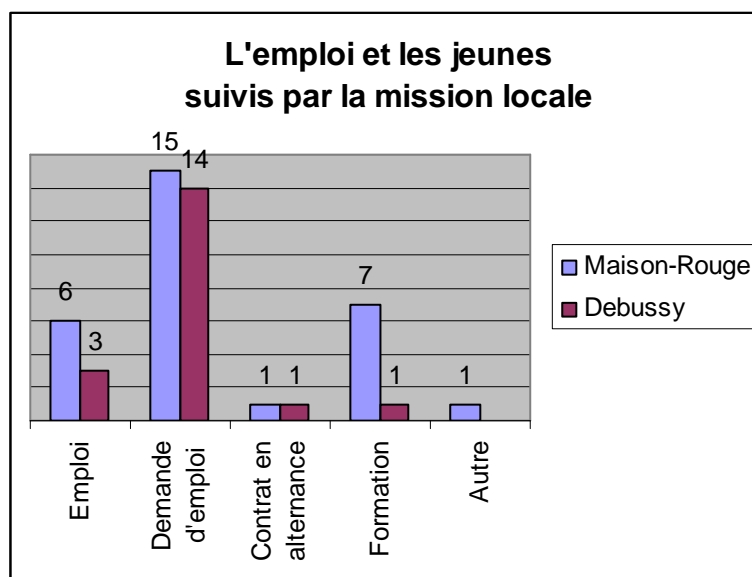
EMPLOI ET CHOMAGE

Le taux de chômage de Vitré et de son pays est nettement inférieur à la moyenne nationale (moins de 5%). Evidemment, le chômage est variable selon les tranches d'âge et les quartiers vitréens.

D'après l'enquête réalisée en janvier 2005 (Ville de Vitré) auprès des habitants de **Maison Rouge / Le Gonidec, 21% des personnes interrogées sont au chômage.**

EMPLOI ET CHOMAGE DES JEUNES (Quartier Maison Rouge et Espace Debussy)

30 jeunes du Quartier Maison Rouge et 19 jeunes de l'Espace Debussy sont suivis par la Mission Locale du Pays de Vitré, soit près de 20% des jeunes de 18 à 30 ans de ces deux quartiers.



Source : Mission Locale Pays de Vitré - 2007

Plus de 59% des jeunes des quartiers Maison Rouge et Debussy suivis par la Mission Locale du Pays de Vitré sont en **recherche d'emploi**, alors qu'ils ne sont qu'un peu plus de 18% à avoir un emploi. Les autres jeunes sont en contrat en alternance (4%), en formation (plus de 16%) ou dans une autre situation (2%).

Il faut noter qu'environ 75% des demandeurs d'emploi, peu ou pas qualifiés, sont connus par les Missions Locales. Par ailleurs, toutes les personnes au chômage ne sont pas inscrites à l'ANPE.

REVENUS DES MENAGES

Sur le territoire de Vitré Communauté, **le niveau moyen des salaires est relativement faible.**

REVENUS MOYENS

	1996	2000
Vitré	1 277€	1 400€
Rennes	1 157€	1 715€
Bretagne	1 388€	1 512€
France - province	1 446€	1 564€

Source : Vitré Communauté - 2006

PRESTATIONS SOCIALES

Les principales prestations destinées aux allocataires les plus démunis en 2004 (Pays de Vitré) :

- APL, ALS, ALF (*le logement*) : 164 € par mois en déduction du loyer ; 5 947 bénéficiaires sur le Pays de Vitré ;
- Allocation Rentrée Scolaire (*l'entretien des enfants*) : 263 € par enfant de 6 à 18 ans à la rentrée ; 4 195 bénéficiaires ;
- RMI (*la précarité*) : 357 € en moyenne par mois ; 395 bénéficiaires ;
- Allocation Parent Isolé (*la monoparentalité*) : 387 € en moyenne par mois ; 102 bénéficiaires ;
- AAH (*l'invalidité*) : 497 € en moyenne par mois ; 783 bénéficiaires.

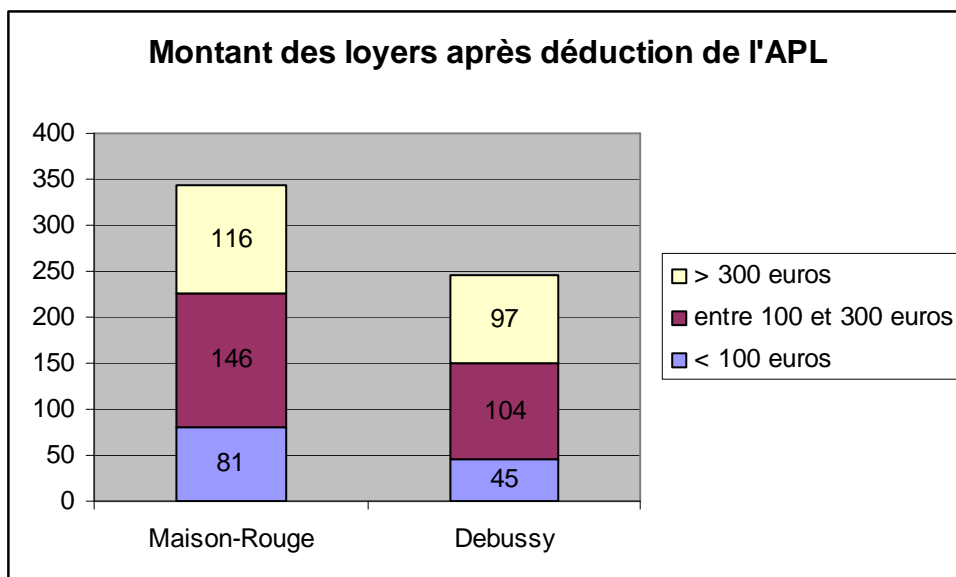
Source : CAF d'Ille-et-Vilaine - 2004

APL (Aide Personnalisée au Logement) et API (Aide Parent Isolé), nombre de bénéficiaires au sein du Quartier Maison Rouge et de l'Espace Debussy

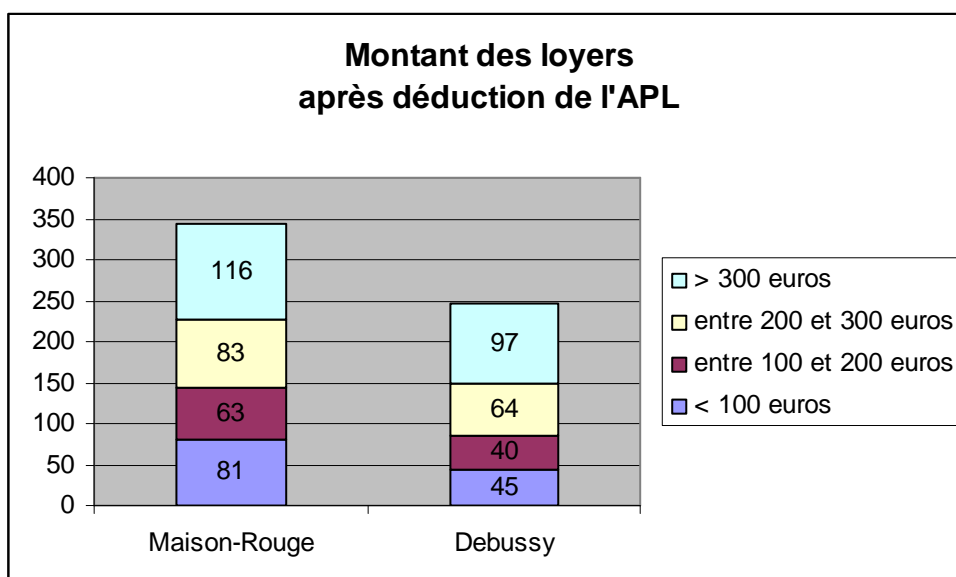
	Quartier Maison Rouge	Espace Debussy
APL*	192	116
API*	14	8

* données récoltées lors de l'entrée du bénéficiaire dans son logement

Source : OPAC 35 – mars 2007



Source : OPAC 35 - 2007



Source : OPAC 35 - 2007

Rappel : en février 2007, il y avait 6 logements vacants à Maison Rouge et 4 à Debussy.

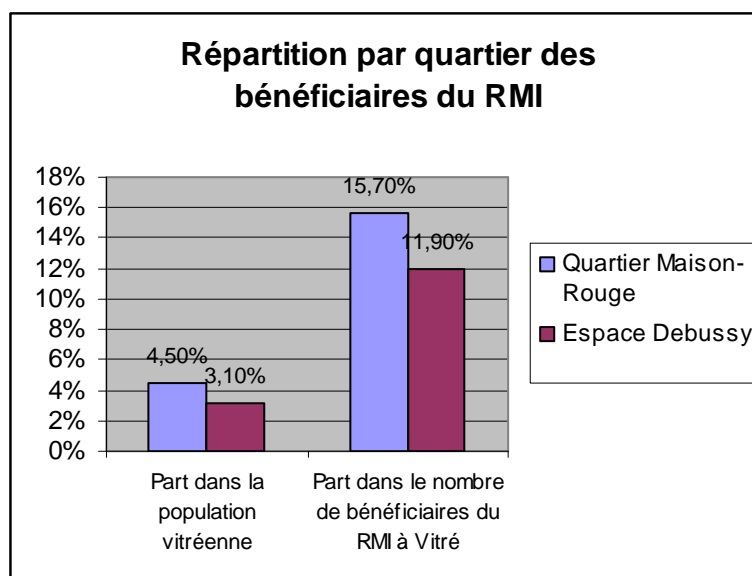
A Maison Rouge et Debussy, près de 64% des loyers (après déduction APL) sont inférieurs 300 euros.

RMI (Revenu Minimum d'Insertion)

Vitré, au 28 février 2007, compte **210 allocataires du RMI**, 76 de ces allocataires ont moins de 30 ans et donc, 134 ont plus de 30 ans.

Au sein du **quartier Maison Rouge**, on dénombre **33 allocataires du RMI** (soit 15,7% de l'ensemble des allocataires de Vitré alors que Maison Rouge ne représente qu'environ 4,2% de la population vitrénienne). Dans le quartier Maison Rouge, 6 allocataires du RMI ont moins de 30 ans et donc, 27 ont plus de 30 ans. 42,4% des allocataires du RMI (soit 14 personnes) à Maison Rouge vivent seules dans leur logement.

Au sein de **l'Espace Debussy**, on dénombre **25 allocataires du RMI** (soit 11,9% de l'ensemble des allocataires de Vitré alors que l'Espace Debussy ne représente qu'environ 3% de la population vitrénienne). Dans ce quartier, 9 allocataires du RMI ont moins de 30 ans et donc, 16 ont plus de 30 ans. 56% des allocataires du RMI (soit 14 personnes) à Debussy vivent seules dans leur logement.



Source : Commission Locale d'Insertion de Vitré Communauté – février 2007

Le niveau des loyers (après déduction de l'APL) ou encore la part de bénéficiaires du RMI à Maison Rouge et Debussy confirment un constat qui inquiète les partenaires sociaux. Depuis quelques années, il y a une véritable **paupérisation de la population**.

Par ailleurs, il y a une augmentation du nombre de « **travailleurs pauvres** » dans ces quartiers.

D'après **l'Observatoire des Inégalités**, en France, au 1^{er} octobre 2006, 1,3 million d'actifs disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté (645 euros par mois).

La définition de la pauvreté de l'Insee : "Un individu ou (un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les Etats-Unis ou le Canada) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le

seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. L'Insee le fixe habituellement à 50% du niveau de vie médian tandis qu'Eurostat privilégie le seuil de 60 % du niveau de vie médian." Le niveau de vie médian est celui pour lequel la moitié des personnes ou des ménages gagne moins."

La définition de travailleur : Est considérée comme travailleur, toute personne qui a travaillé au moins 7 mois dans l'année.

Tout cela démontre une certaine **précarité économique** et une réelle **pauvreté monétaire**.

EDUCATION ET QUALIFICATION DES JEUNES

ELEVES ET NIVEAU SCOLAIRE

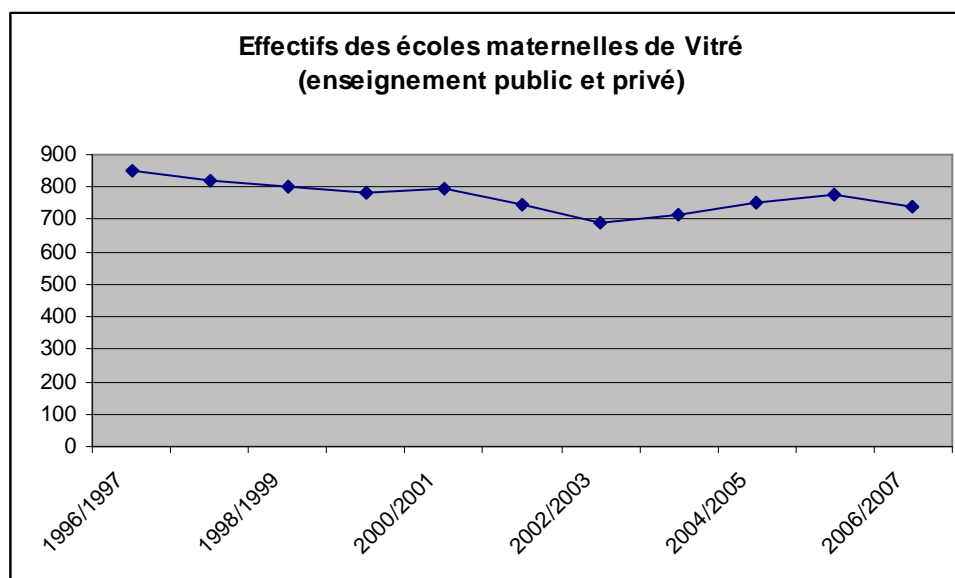
Pour cette année scolaire (2006/2007), on dénombre **6 447 élèves dans les établissements scolaires vitréens** dont 2 875 élèves de Vitré. En 1996/1997, on comptait 7 077 élèves dans ces mêmes établissements.

Globalement, on constate une **baisse des effectifs scolaires** depuis dix ans (moins 9% environ). La baisse du nombre d'élèves se produit à tous les niveaux (écoles maternelles, écoles élémentaires, collèges et lycées), dans les écoles publiques comme privées.

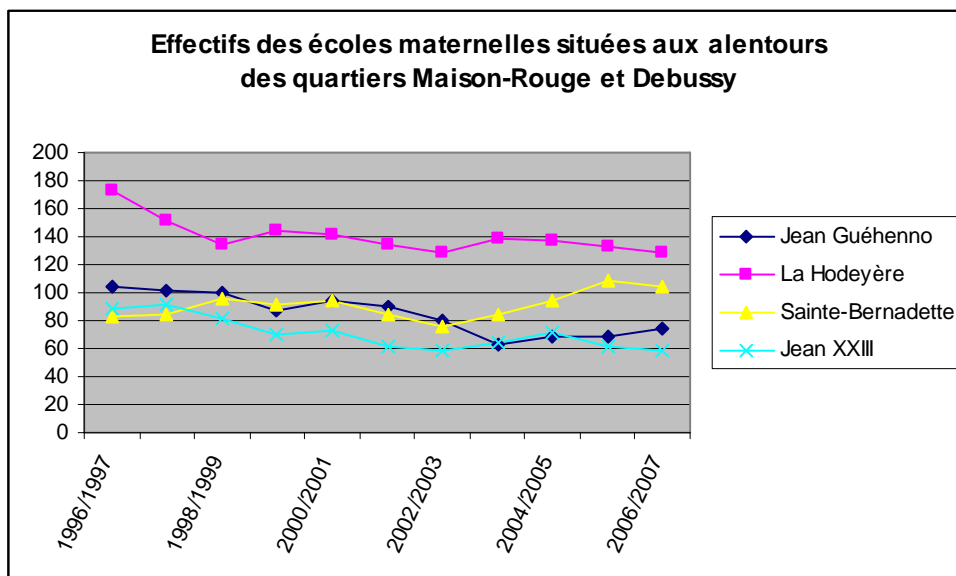
Cette baisse concerne notamment les établissements situés à proximité des quartiers Maison Rouge et Debussy.

Ecoles maternelles :

A Vitré, il y a **8 écoles maternelles** (4 publiques – 4 privées).



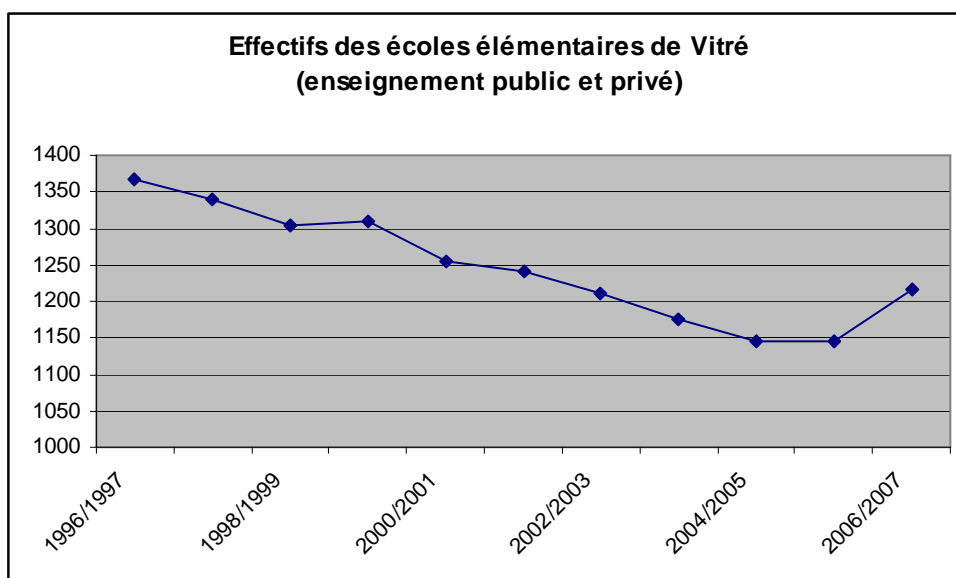
Source : Service éducation Ville de Vitré - septembre 2006



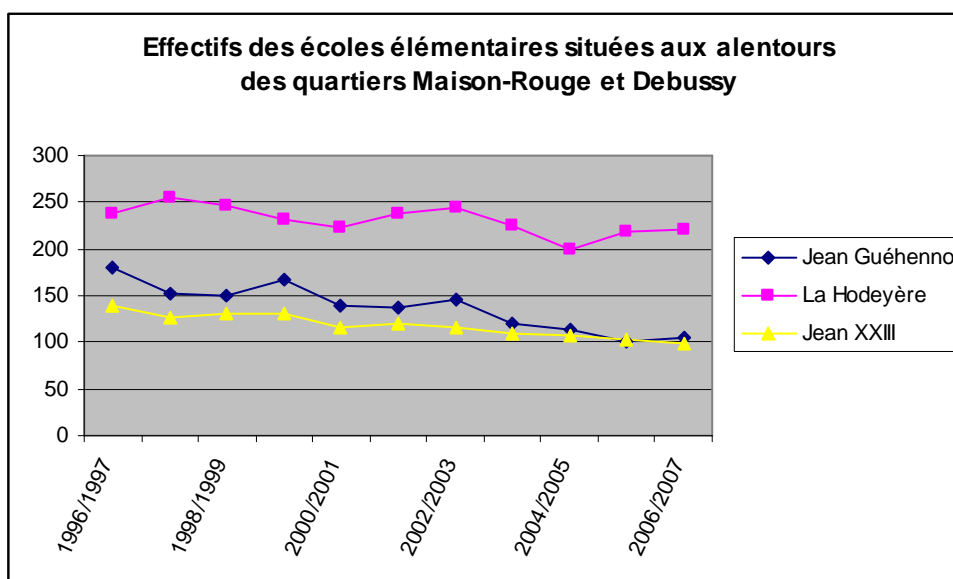
Source : Service éducation Ville de Vitré - septembre 2006

Ecoles élémentaires :

A Vitré, il y a **7 écoles élémentaires** (4 publiques – 3 privées).



Source : Service éducation Ville de Vitré - septembre 2006



Source : Service éducation Ville de Vitré - septembre 2006

Résultats scolaires :

Deux protocoles d'évaluations nationales renseignent sur les compétences acquises par les élèves : les évaluations de CE1 à visée préventive et les évaluations CE2 projetant les nécessités de remédiations. Ces deux dispositifs se posent dans leurs dimensions d'outils de repérage des acquisitions et de mesures de la difficulté scolaire.

Les résultats obtenus sont donnés en termes de pourcentages de réussite dans les champs du français et des mathématiques.

Les évaluations CE1 :

Dans un courrier en décembre 2006, le Directeur général de l'enseignement scolaire renvoie les premières données nationales : les statistiques nationales font état de 25,4% des élèves classés dans le profil « élèves présentant des difficultés lourdes », avec un écart allant de 22,7% hors éducation prioritaire jusqu'à 42,2% dans les secteurs « ambition réussite ».

Secteur public :

Pour la circonscription de Vitré, 62 élèves (sur 360) sont identifiés comme ayant des difficultés lourdes dans les apprentissages relatifs à la maîtrise de la langue, soit 17,2%.

Au niveau de la circonscription, des animations pédagogiques ont visé à rendre explicite le protocole de passation puis à accompagner les enseignants dans une démarche de repérage des difficultés d'apprentissage. Une phase d'analyse a débouché sur des pistes de travail pour aider les élèves de CE1. Les enseignants spécialisés du RASED sont intervenus auprès des élèves dans un souci de coordination de leur action pédagogique avec celle de l'enseignant de la classe et/ou dans le cadre d'un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative). Des évaluations langage vont repérer en amont de ce dispositif les élèves présentant des troubles du langage oral.

Secteur privé :

Pour la circonscription de Vitré, 49 élèves (sur 418) sont identifiés comme ayant des difficultés lourdes dans les apprentissages relatifs à la maîtrise de la langue, soit 11,7%.

Conclusion :

L'analyse des évaluations nationales CE1 montre l'étonnante disparité de résultats entre le secteur public et le secteur privé interrogeant d'une part les modalités effectives de passation des épreuves et d'autre part la répartition des élèves sur les deux secteurs en fonction de leur origine PCS.

Les évaluations CE2 :

Secteurs public et privé à Vitré :

Les résultats globaux ne sont pas révélateurs de difficultés particulières même si l'on note des champs dans lesquels des actions sont à renforcer : écriture et orthographe, espace et géométrie, grandeurs et mesures, exploitation des données numériques.

Le champ disciplinaire du français est bien réussi. Les résultats en mathématiques sont moins révélateurs de réussite stabilisée.

Les résultats dans les deux champs doivent donc faire l'objet d'un regard plus précis. Les résultats croisés représentant des constellations mettent ainsi en évidence la très grande hétérogénéité des classes avec une faible mais significative concentration d'élèves concernés par des réussites très insuffisantes au regard des apprentissages à poursuivre au cycle 3 (moins de 50% de réussite dans les deux champs). A ce titre, toutes les écoles sont concernées aujourd'hui, par la gestion de ces élèves en grande difficulté (en moyenne 4 élèves de CE2 par école) et par l'accompagnement des élèves en grande réussite (de 5 à 19 élèves selon les écoles).

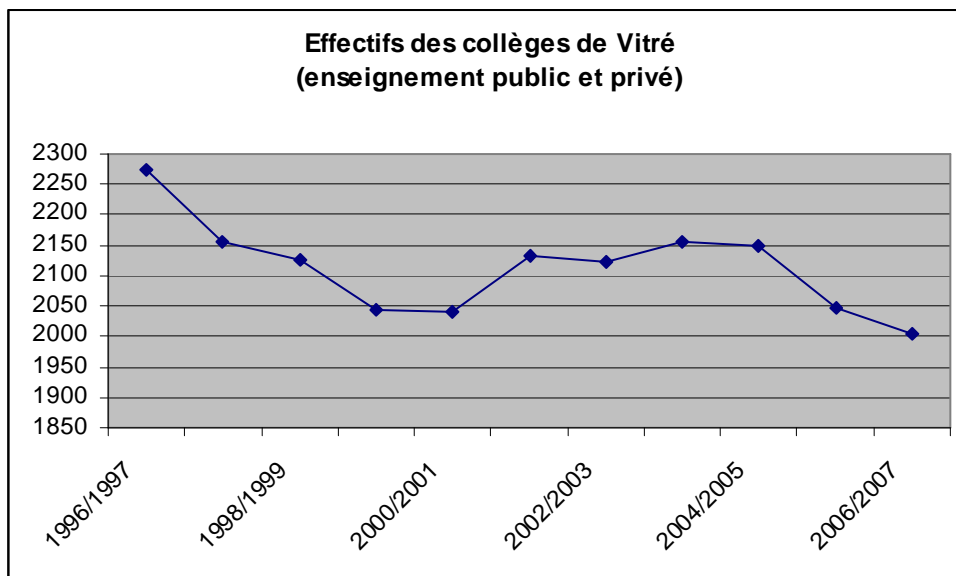
Conclusion :

A l'entrée au cycle 3, les enseignants sont confrontés à l'extrême hétérogénéité des élèves pour lesquels des dispositifs d'aide doivent être mis en place. C'est le sens, par exemple, des PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) qui visent à tenir la continuité dans le parcours scolaire de l'élève. D'autres actions sont envisageables également sur le temps périscolaire (CLAS – Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, coordination d'actions avec des partenaires extérieurs par exemple).

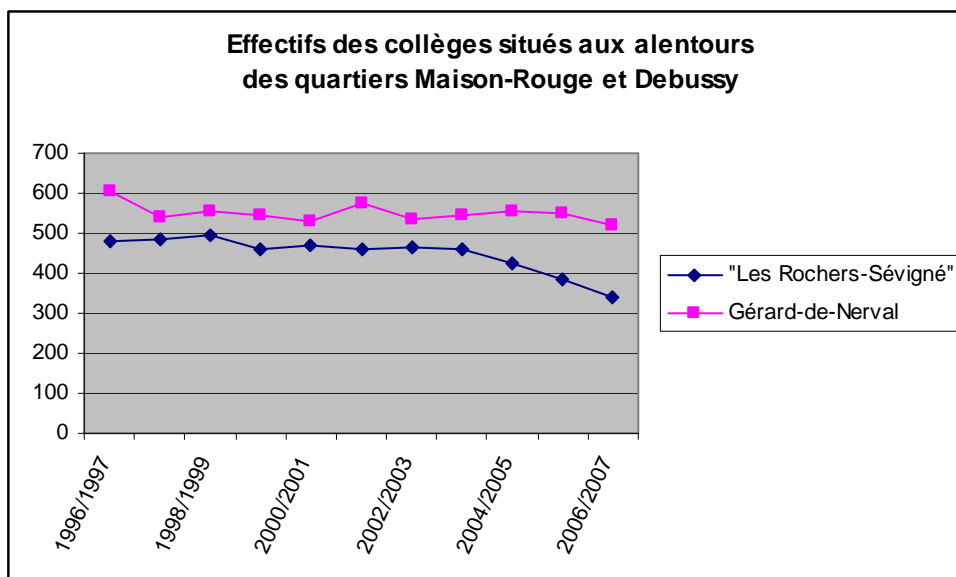
*Source : Inspection départementale de l'Education Nationale,
Circonscription de Vitré – mars 2007*

Collèges :

A Vitré, il y a **4 collèges** (2 publics – 2 privés).



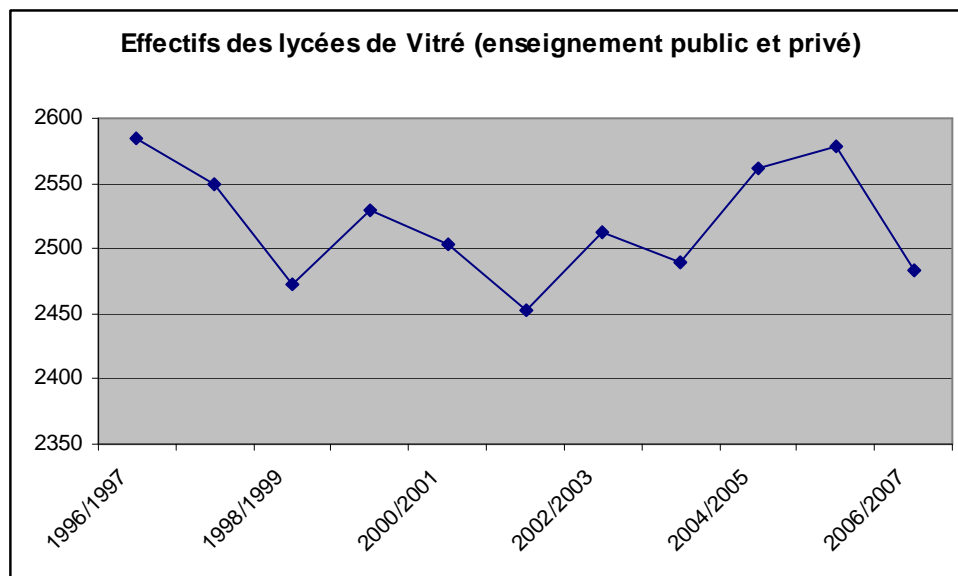
Source : Service éducation Ville de Vitré - septembre 2006



Source : Service éducation Ville de Vitré - septembre 2006

Lycées :

A Vitré, il existe **4 lycées** (2 publics – 2 privés dont l'Institut Privé Secondaire et Supérieur Agricole).



Source : Service éducation Ville de Vitré - septembre 2006

Résultats scolaires :

Les lycées d'enseignement général de Vitré, Bertrand-d'Argentré et Jeanne d'Arc, ont de bons **taux de réussite au baccalauréat** (session 2006), sur l'ensemble des 35 lycées d'Ille-et-Vilaine. Avec 94 et 92% de réussite, les taux sont supérieurs aux attentes de l'Académie.

Elèves habitant Quartier Maison Rouge :

L'école maternelle-élémentaire la plus fréquentée par les enfants du quartier Maison Rouge est **l'école Jean Guéhenno**. Selon l'enquête réalisée en janvier 2005 à l'initiative de la Ville de Vitré, environ 90% des enfants du quartier Maison Rouge vont dans cette école.

Sur 183 élèves que compte l'école Jean Guéhenno, 63 sont issus du quartier Maison Rouge, soit 34,4% de l'effectif total.

Les élèves issus de Maison Rouge sont bien plus souvent en difficultés scolaires que les autres. Ainsi, dans cette école, on compte 38 élèves en difficultés dont 22 issus du quartier Maison Rouge, soit près de 58% !

Le collège le plus fréquenté par les adolescents est le collège Gérard de Nerval.

Le lycée vitréen le plus fréquenté par les adolescents de Maison Rouge est le lycée La Champagne.

Elèves habitant Espace Debussy

Les écoles maternelles-élémentaires les plus fréquentées par les enfants de l'Espace Debussy sont l'école Jean XXIII et l'école La Hodeyère.

Le collège le plus fréquenté par les adolescents est le collège « Les Rochers-Sévigné ».

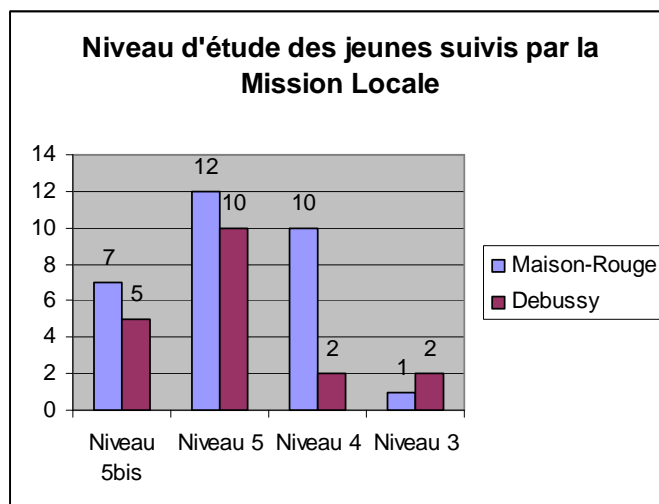
Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés)

Le RASED a pour objectifs d'aider les familles et les enfants en grandes difficultés psychologiques et de réorienter les enfants selon les cas.

Peu d'enfants de Maison Rouge et de Debussy sont suivis par le RASED. Toutefois, les quelques enfants suivis connaissent des problématiques aiguës dans de multiples domaines (échec scolaire, troubles du comportement, grande instabilité familiale...). Attention, ne pas confondre ces problèmes avec les déficiences intellectuelles.

QUALIFICATION DES JEUNES SUIVIS PAR LA MISSION LOCALE

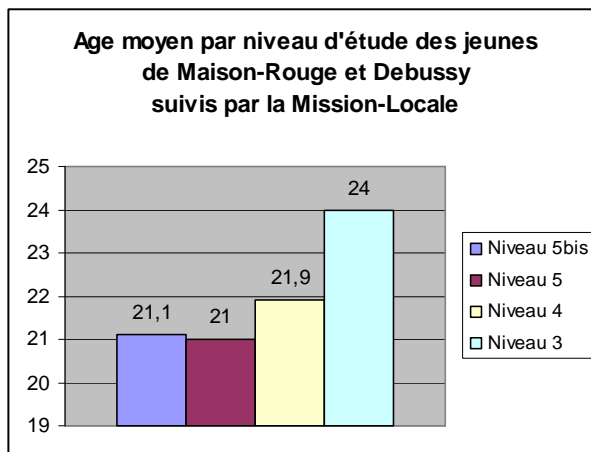
Niveau des jeunes suivis par la Mission Locale du Pays de Vitré (30 jeunes du Quartier Maison Rouge et 19 jeunes de l'Espace Debussy).



Source : Mission Locale Pays de Vitré - 2007

Rappel :

Niveau VI : sans diplôme ou Brevet des collèges, pas le niveau collège ; Niveau Vbis : niveau collège ; Niveau V : CAP ou BEP ; Niveau IV : Baccalauréat général, technologique ou professionnel ; Niveau III : diplômes de niveau Bac plus 2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales...) ; Niveaux II et I : diplômes de second (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA, DESS, doctorat) cycle universitaire, ou diplômes de grande école.



Source : Mission Locale Pays de Vitré - 2007

Il est important de noter que 12% des jeunes accueillis par la Mission Locale du Pays de Vitré sont illettrés. Ces jeunes sont donc confrontés à de multiples problèmes, rechercher un emploi, passer le permis de conduire... d'où l'importance du dispositif auto-école sociale.

ACCUEIL ET ACTIVITES PERISCOLAIRES

A Maison Rouge et Debussy, beaucoup d'enfants ne fréquentent pas d'associations et ne participent à aucune activité extrascolaire (soutien scolaire, activité culturelle, loisir, sport...) ! Pour la gendarmerie, « trop de jeunes sont livrés à eux-mêmes ». Cela peut avoir de multiples conséquences : difficultés à l'école, à la maison, délinquance juvénile...

Bilan Contrat Enfance au 31 décembre 2004 :

En 2004, 398 enfants étaient concernés par l'**accueil périscolaire** (pour les enfants âgés de 2 à 6 ans dans les 4 écoles maternelles publiques et dans les 4 écoles élémentaires publiques de Vitré et 180 enfants y participaient).

Enquête de proximité auprès des habitants du Quartier Maison Rouge (janvier 2005) :

L'enquête réalisée en janvier 2005 auprès des habitants du quartier de Maison Rouge montre que 60% des enfants restent à **la cantine**. Certains élèves de Maison Rouge ne restent pas à la cantine uniquement pour des raisons financières malgré le quotient familial.

Par contre, 75% des enfants des élèves issus du Quartier Maison Rouge ne restent ni à **la garderie**, ni à **l'étude**.

Actions pilotées par le CSPV à destination des populations des quartiers de Maison Rouge et de l'Espace Debussy :

A partir des locaux Espace Debussy

- Accompagnement à la scolarité : mardi et jeudi collégiens uniquement.
Actuellement : 13 jeunes, pas de jeunes de l'espace Debussy, mais plutôt des jeunes des quartiers alentours (familles aux revenus modestes).
- Animations familiales été
Rendez-vous de l'été : 8 familles, 20 personnes de l'espace Debussy
Sorties familiales : 8 familles, 13 personnes de l'espace Debussy.

A partir de la Maison de Quartier de Maison Rouge

Avant travaux :

- Centre de loisirs 6 – 12 ans : mercredis, petites vacances, accueil en journée ou demi-journée avec ou sans repas ;
Année scolaire 2005-2006 : 180 inscrits dont 12 enfants de Maison Rouge, une moyenne de 40 à 45 enfants présents le matin ou l'après-midi.
- Accompagnement scolaire : mardi et jeudi soir, accueil des collégiens et des enfants CM1 - CM2 ;
Année scolaire 2005-2006 : 9 jeunes dont 3 de Maison Rouge
- Animation jeunesse : basée au Mille Club avec activités proposées dans tous les équipements du CSPV. Sur Maison Rouge, activités proposées deux fois par semaine pendant les vacances scolaires. Peu de jeunes de Maison Rouge.
- Rendez-vous du jeudi : activités pour les femmes le jeudi après-midi (période scolaire). Peu de femmes de Maison Rouge.
- Baby Rencontres : activités parents-enfants le vendredi matin. 15 personnes par rencontre. Peu de familles de Maison Rouge.
- Sorties familiales (été) : 22 familles de Maison Rouge (46 personnes).
- Les Rendez-vous de l'été (animations familiales sur le quartier). 24 familles de Maison Rouge (64 personnes).
- Groupe « parents d'ados » : 12 parents en 2006 ont participé dont 1 parent de Maison Rouge.
- Accueil associations (membres associés du CSPV) :
 - Association du Mail
 - ATD Quart Monde (initiation informatique)
 - Vie Libre

Pendant les travaux (octobre – novembre 2006)

Dans annexe Maison Rouge :

- Accompagnement à la scolarité
13 jeunes au 13/03/07 dont 5 de Maison Rouge (familles aux revenus modestes).
- Animation jeunesse : basée à l'annexe Maison Rouge, avec interventions sur les autres équipements du CSPV.
Activités en soirée et un samedi sur deux sur Maison Rouge (en alternance avec le Mille Club).
- Accueil association (membres associés) : pour réunions.
- Réunions groupe « parents d'ados » et autres groupes de travail dans l'annexe.

Après les travaux

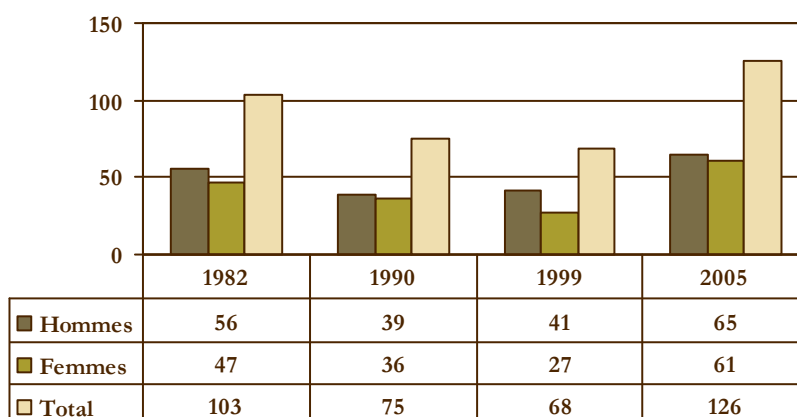
A l'ouverture de la Maison de Quartier de Maison Rouge, rénovée et agrandie, le projet est basé, sur l'animation de proximité et sur l'animation socio-éducative et culturelle.

POPULATION ETRANGERE ET LANGUE FRANCAISE

La population étrangère recensée à Vitré représente moins de 1% de la population globale.

Les personnes viennent principalement du Vietnam, du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, des pays balkaniques et des républiques caucasiennes.

Environ 30% des personnes de nationalité étrangère de Vitré se concentrent sur l'Espace Debussy et le square Maison Rouge.



Si l'Atelier des Savoirs Fondamentaux mis en œuvre par Tremplin permet l'apprentissage de la langue française pour les personnes illettrées ou analphabètes, il n'existe pas d'outils sur le territoire permettant l'apprentissage du français en tant que langue étrangère, le GRETA ne répondant qu'aux besoins en autoformation.

Source : CCAS Vitré – 2005

VI/ LA PAROLE DONNEE AUX PARTENAIRES ET AUX HABITANTS, la vie des quartiers vue de l'extérieur et de l'intérieur

Le quartier Maison Rouge / Le Gonidec garde depuis plusieurs années une mauvaise image auprès d'un certain nombre de vitréens. Ces derniers déplorent l'ambiance qui règne dans ce quartier, l'incivisme et les actes de délinquance de certains jeunes issus de ces quartiers dans le centre-ville. L'Espace Debussy ne porte pas une image aussi négative auprès des habitants que le Square Maison Rouge.

Les partenaires et les habitants de ces quartiers portent un regard plus nuancé sur ces deux quartiers.

LA PAROLE DONNEE AUX PARTENAIRES, LA VIE DES QUARTIERS VUE DE L'EXTERIEUR

Le Comité de suivi de la prévention spécialisée a fait émerger les problématiques suivantes sur le quartier Maison Rouge et l'Ilot Debussy (réunion du 7 décembre 2006) :

- Question d'image du quartier Maison Rouge (ce quartier est stigmatisé alors que les actes d'incivilité ou de délinquance ont souvent lieu en centre-ville)
- Isolement renforcé par une culture du territoire et le fait que ce quartier soit un « cul de sac »
- Notion de ghetto
- Pauvreté : quand les gens ne travaillent pas, les enfants ne participent pas aux activités. L'enfant « se débrouille » seul.
- Mobilisation difficile sur Debussy, les gens s'enferment chez eux.
- Des jeunes en perdition avec une absence d'emploi, de repères, des problèmes de rapport à loi, des problèmes d'alcool.
- Education primaire oubliée
- Reste à Maison Rouge, une population qui a moins d'arguments pour aller ailleurs
- Expression souvent entendue : « à Maison Rouge, on n'a rien à faire ».

LA PAROLE DONNEE AUX HABITANTS, LA VIE DES QUARTIERS VUE DE L'INTERIEUR

Des habitants du **Quartier Maison Rouge** et de **l'Espace Debussy** déplorent un climat d'insécurité qui règne dans leur quartier, d'autres se plaignent du voisinage, des nuisances sonores, du manque de propreté aux abords des immeubles ou encore de l'entretien insuffisant des espaces verts.

Toutefois, globalement, les résidents déclarent se plaire à Maison Rouge comme le démontre l'enquête ci-dessous. Par ailleurs, d'après le seul organisme HLM du quartier, l'OPAC 35, la rénovation récente de l'Espace Debussy semble améliorer la perception que les habitants ont de leur quartier.

En ce qui concerne le **quartier Maison Rouge / Le Gonidec**, une **enquête a été réalisée en janvier 2005** par des étudiants à la demande de la Ville de Vitré. Cette forme de **gestion urbaine de proximité** permet de relever un certain nombre d'éléments intéressants sur le **profil des habitants**, leurs **activités**, leurs **satisfactions** et leurs **attentes** par rapport au logement, au quartier...

Du fait du taux important de retour de questionnaires, 72,5%, soit 258 questionnaires retournés sur 356 questionnaires distribués, cette enquête est une réelle valeur ajoutée pour évaluer le climat qui règne dans le quartier et définir des actions cohérentes et pertinentes à mener par les acteurs sociaux pour répondre aux attentes des résidents.



Source : expressions de quartier Maison Rouge, expo photos 2006 réalisée par les jeunes du quartier Maison Rouge et le Service Prévention du CCAS de Vitré.

LES DONNEES ESSENTIELLES ISSUES DE L'EXPLOITATION DES QUESTIONNAIRES – ENQUETE MAISON ROUGE / LE GONIDEC (janvier 2005) :

- Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre logement ?

	En valeur
La clarté, la vue	37
Tout	33
La taille, l'espace	24
Autres réponses : la fonctionnalité, le balcon...	

- Que faudrait-il améliorer en priorité dans votre logement ?

	En valeur	En %
Isolation phonique	188	73
Isolation thermique	148	57
Fenêtres qui ferment mal	121	47
Autres réponses : sol (carrelage, moquette), murs (peinture, tapisserie), cave, prises électriques, aménagement pour les personnes handicapées...		

- Trouvez-vous l'état de votre immeuble...

	En valeur	En %
Très satisfaisant / Satisfaisant	21	8
Moyennement satisfaisant	163	63
Pas satisfaisant / Pas satisfaisant du tout	74	29

- Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre immeuble ?

	En valeur
Le calme, la tranquillité / le voisinage, la convivialité	57
L'ascenseur	12

- Que faudrait-il améliorer en priorité dans votre immeuble ?

	En valeur	En %
La propreté aux abords	139	54
Les peintures extérieures	138	54
La cage d'escalier	120	46
Autres réponses : le hall, le voisinage, les interphones, l'accès handicapé, les chiens dangereux, l'hygiène, l'incivisme...		

- Vous plaisez-vous dans le quartier ?

	En valeur	En %
Oui, beaucoup	14	5
Oui, globalement	149	58
Non, pas tellement	69	27
Non, pas du tout	26	10

- Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre quartier ?

	En valeur	En %
La proximité des commerces	232	90
Les espaces verts	81	31
La proximité des écoles	71	27
L'accès facile	44	17
La Maison de Quartier	17	7

- Que faudrait-il améliorer en priorité dans votre quartier ?

	En valeur	En %
Le problème des chiens (chiens errants, propreté...)	156	60
La circulation (vitesse excessive des voitures, des scooters, des mobylettes...)	93	36
L'entretien des espaces verts	77	30
L'éclairage public	36	14
Les trottoirs	25	10
L'incivisme, l'insécurité	23	9
Le bruit (voisinage, cage d'escalier, mobylettes, le soir, le week-end...)	17	7
Aire de jeux sécurisée pour les enfants	7	3
Les bancs publics (peu de bancs)	4	2

- Quel moyen de transport utilisez-vous ?

	En valeur	En %
Voiture	153	59
Bus	144	56
Vélo	33	13
Mobylette, scooter	6	2

- Comment les enfants vont à l'école ?

	En valeur
A pied	66
En bus	24
A vélo	17
En voiture	11
En mobylette	3
En taxi pour IME Fougères ; en train + bus pour Rennes	

- Vous arrive-t-il d'aller vous promener dans le quartier ?

	En valeur	En %
Oui	123	48
Non	135	52

- Si non, pourquoi ?

	En valeur
Aucun intérêt, rien à voir, rien à voir	64
Sentiment d'insécurité (éclairage, réputation du quartier, chiens en liberté, bruit...)	32
Pas l'envie, préfère rester chez soi	20
Pas le temps	14
Problèmes de santé	8
Commérage, mauvaise ambiance dans le quartier	4

- Quel établissement scolaire fréquente votre (vos) enfant(s) ?

	En valeur
Ecole (maternelle et élémentaire) Jean Guéhenno	44
Ecole (maternelle et élémentaire) Pierre Lemaître	2
Ecole (maternelle et élémentaire) Sainte-Bernadette ou Jean XXIII	2
Collège Gérard-de-Nerval	33
Collège « Les Rochers-Sévigné »	1
Ecole élémentaire et Collège Sainte-Marie	1
Lycée professionnel La Champagne	6
Collège et lycée Jeanne d'Arc	2
Lycée général et professionnel Bertrand d'Argentré	2
IPSSA (Institut Privé Secondaire et Supérieur Agricole)	5
Autres (à l'extérieur de Vitry)	3

- Les enfants restent-ils à la cantine ?

	En valeur	En %
Oui	45	59
Non	25	33
De temps en temps	6	8

- Les enfants restent-ils à la garderie, à l'étude ?

	En valeur	En %
Oui	11	15
Non	56	75
De temps en temps	8	10

- Partez-vous en vacances ?

	En valeur	En %
De temps en temps	157	61
1 ou 2 fois par an	9	3
Jamais	90	35
Nr	2	1

- Avez-vous un ordinateur dans votre logement ?

	En valeur	En %
Oui	42	16
Non	216	84

- Avez-vous accès à Internet dans votre logement ?

	En valeur	En %
Oui	24	9
Non	234	91

- Pratiquez-vous des activités ?

	En valeur	En %
Oui	43	17
Non (ou plus actuellement)	212	82
Nr	3	1

- Vos enfants pratiquent-ils des activités ?

	En valeur	En %
Oui	45	54
Non	39	46

- Si oui, où vos enfants pratiquent-ils des activités ?

	En valeur	En %
Dans le quartier	4	9
En dehors du quartier	38	84
Dans et hors du quartier	2	1
Nr	1	0,5

- Citez quelques activités du quartier

163 personnes (63%) interrogées citent au minimum une activité du quartier.

	En valeur	En %
Maison de Quartier	146	57
Centre de loisirs	63	24
Club de modélisme	47	18
Club de jovialité	28	11
Cinéma de plein air	23	9
Autres réponses : ATD Quart-Monde, Baby rencontres, Vie libre, rencontres conviviales (barbecue, palet, tennis de table, football...), marché ambulant, boutique Saint-Nicolas		

- Fréquentez-vous la Maison de Quartier ?

	En valeur	En %
Oui, régulièrement	13	5
Oui, de temps en temps	18	7
Non, jamais	227	88

- Vos enfants fréquentent-ils la Maison de Quartier ?

	En valeur	En %
Oui, régulièrement	5	6
Oui, de temps en temps	18	21
Non, jamais	64	74

- Qu'est-ce qu'il manque le plus pour vos enfants ?

	En valeur
Aires de jeux pour les plus jeunes (aires de jeux sécurisées et propres)	29
Activités, jeux, animations pour les jeunes	15
Lieux de rencontre pour les jeunes	14
Sécurité, propreté (problème des chiens...)	13

- Allez-vous au CCAS, au Centre social, au Centre culturel, au cinéma, voir des matches sportifs... ?

- 216 (84%) personnes interrogées ne vont jamais voir de matchs sportifs
- 199 (77%) personnes interrogées ne vont jamais au Centre culturel
- 191 (74%) personnes interrogées ne vont jamais au CCAS
- 185 (72%) personnes interrogées ne vont jamais au Centre social
- 183 (71%) personnes interrogées ne vont jamais à la médiathèque
- 165 (64%) personnes interrogées ne vont jamais au cinéma

- Quelle est votre situation professionnelle ou personnelle ?

	En valeur	En %
Salarié(e)	122	47
Chômage	54	21
Retraite – préretraite	68	26
Invalidé – handicapé	7	3
Mère au foyer, congé parental, congé maternité	5	2
Tutelle, curatelle	2	1

- Tranches de revenus ?

	En valeur	En %
Moins de 600 €	54	21
Entre 600 et 1000 €	66	26
Entre 1000 et 1500 €	91	35
Entre 1500 et 2000 €	33	13
Plus de 2000 €	5	2
Nsp	9	3

- Etes-vous couvert par la CMU ?

	En valeur	En %
Oui	45	17
Non	213	83

- Avez-vous des problèmes de santé ?

	En valeur	En %
Oui	63	24
Non	193	75
Nr	2	1

- Envisagez-vous de déménager ?

	En valeur
Oui	94
Non	140
Nr	24

- Si oui, pourquoi ?

	En valeur
Changer de quartier (problèmes de voisinage, bruit, insécurité...)	35
Pour un logement plus grand, plus confortable	21
Pour une maison avec un jardin	12
Autres réponses : pour les enfants, le travail, quitter les parents, s'installer en concubinage, partir en retraite, changer de ville...	

- Pour quel type de logement ?

	En valeur
Une maison, un pavillon	50
Un appartement	27
Nsp	10

- Que faudrait-il améliorer en matière...

... de lien social : réhabiliter les médiateurs de quartier qui n'existent plus, éduquer les parents, avoir des aides à domicile pour les personnes âgées, avoir des aides familiales plus rapidement, solutionner les problèmes de voisinage, améliorer l'intégration des personnes étrangères...

... de sécurité : sécurité dans certains quartiers, sécurité à la sortie des écoles, améliorer l'éclairage dans les petites rues...

... de circulation : augmenter la fréquence des bus, accroître le nombre de trajets, améliorer le stationnement, augmenter la quantité de pistes cyclables...

... de vie quotidienne : améliorer l'accès handicapés dans les bus, les services publics, les banques, les magasins...

VIII/ VITRE, UN TISSU IMPORTANT D'ACTEURS ET UN PARTENARIAT DYNAMIQUE

En matière d'action sociale, il existe déjà un partenariat important sur les territoires de Vitré et de Vitré Communauté.

UN TISSU IMPORTANT D'ACTEURS LOCAUX

Sur le territoire de Vitré (et sur celui de Vitré Communauté), **il y a un tissu important d'acteurs dans le secteur social** (Services de l'Etat, Services du Conseil Général, Services Municipaux, Associations...).

Ci-dessous, un certain nombre d'acteurs agissant sur le territoire de Vitré :

- **Ville de Vitré** (affaires sociales et de la vie quotidienne, affaires éducatives, service jeunesse, police municipale...)
- **CCAS de Vitré** (dispositif RMI-RMA, service prévention, logements sociaux...)
- **Vitré Communauté** (coordination des politiques sociales...)
- **Pays de Vitré - Porte de Bretagne**
- **Conseil Général d'Ille-et-Vilaine** (CDAS, ASE, PMI...)
- **Mission Locale - Pays de Vitré**
- **Organismes HLM** (OPAC, Aiguillon Construction, Espacil Habitat, SA Les Foyers et le CCAS de Vitré)
- **Etat** (DDASS Etat, DDE, DDJS, PJJ, Gendarmerie, ANPE, ASSEDIC, Direction départementale du travail, Education Nationale - Inspection départementale, le RASED, écoles, collèges et lycées - ...)
- **Centre Social du Pays de Vitré** - 4 équipements : Centre Jacques Boyer, Maison de Quartier Maison Rouge, Mille Club, Maison de l'enfance -
- **Centre de Promotion Sociale** (hébergement d'urgence / logement temporaire)
- **Association Tremplin** (FJT)

Autres partenaires – secteur social : Association du Mail, Association Qumran, Secours populaire - Secours catholique - Emmaüs - Le Relais - Restos du Cœur - Solidarité vitréenne - ATD Quart Monde - EPIDE - ADIE - ADMR - Paralysés de France - Permanence d'accueil et d'écoute Trait d'Union - IME de La Baratière...- CPAM, MSA - Hôpitaux (CHGR...) – Etablissement d'enseignement privé (écoles, collèges et lycées...)...

DES ACTIONS CIBLEES ET UN PARTENARIAT DYNAMIQUE

CCAS DE VITRE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) est un établissement public communal, il est géré par un conseil d'administration présidé par le maire.

Ouvert à tout public, le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation des administrés et notamment des personnes en situation de précarité ou de difficulté passagère. Outil politique incontournable de l'action sociale locale, le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale, peut réellement s'exercer.

Le CCAS est un véritable observatoire des besoins sociaux de l'ensemble des habitants de la commune.

Cet établissement public assume différentes activités et missions légales ou facultatives (aides sociales légales, tutelles, logement social, aide aux familles en difficultés, aux enfants, aux personnes handicapées, accompagnement des personnes âgées, gestion d'équipements et de services...). Ce champ d'intervention très vaste s'inscrit dans un partenariat constructif dont les principaux acteurs sont : le Centre Départemental d'Action Sociale (**CDAS**) pour l'accompagnement des familles et la protection de l'enfance ; le Centre Sociale et socioculturel du Pays de Vitré (**CSPV**) pour l'animation et la gestion de la mission petite enfance ; **Tremplin** pour la gestion de la résidence sociale, du centre de formation et des apprentissages fondamentaux et l'accompagnement social des jeunes ; la **Mission Locale** pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ; le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (**CHRS**) « Les Tertres Noires » pour l'accueil de personnes adultes isolées ; les chantiers et entreprise d'insertion ; le **centre de promotion sociale** et toutes les **associations** qui oeuvrent dans le secteur social.

Les missions du CCAS sont globalement de deux ordres.

Missions principales

- le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques ou privées
- il participe à l'instruction des demandes d'Aide Sociale légale (prise en charge des frais d'hébergement en maison de retraite). Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité (Conseil Général ou Etat). L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande
- le CCAS participe à l'instruction des demandes de RMI

Missions facultatives

- il peut intervenir sous forme de prestations non remboursables ou remboursables : en espèces ou en nature, secours, bourses, chèque service, prêts sans intérêts, bourses d'étude « Legs Roussel »
- le CCAS peut, le cas échéant, exercer les compétences que le département a confiées à la commune dans les conditions prévues par la loi de décentralisation
- le CCAS peut gérer tous services à caractère social décidés par le Conseil d'Administration. A ce titre, le CCAS de Vitré gère les services suivants :
 - logement social
 - maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées
 - prévention de la délinquance

- service tutelles (AVIT)
- résidence des personnes âgées

Le CCAS : logement social, logement pour étudiants, bourses du Leg-Roussel, RMA et insertion professionnelle, tutelles, hébergement d'urgence, hébergement temporaire.

- Le Pôle des personnes âgées (géré par le CCAS) : foyer-logements, restaurant du foyer accessible également aux non-résidents, portage de repas à domicile....

- Le Service de maintien à domicile (géré par le CCAS) : aide à domicile, téléalarme....

- Le Service Prévention – Médiation : coordination du contrat local de sécurité.

Le Centre local d'information et de coordination des services aux personnes (CLIC du pays de Vitré)

CDAS DE VITRE

Le **Centre Départementale d'Action Sociale (CDAS)** apporte aide et service dans les domaines de l'enfance, la famille, le logement, l'insertion, la santé et les personnes âgées :

- accompagnement des familles
- lutte contre les exclusions
- prévention, protection de l'enfance, jeune en danger
- prestations éducatives et financières
- la PMI intervient au niveau des jeunes enfants (interventions régulières)
- solidarité avec les personnes âgées
- intégration des personnes handicapées
- centre de planification et d'éducation familiale

Le CDAS intervient sur l'ensemble de la circonscription (territoire des 4 cantons : Vitré-Est, Argentré du plessis, Châteaubourg, Vitré-Ouest)

CSPV

Si le centre social existe depuis 1980, le **Centre Social et Socioculturel du Pays de Vitré (CSPV)** est une association créée en juillet 1991. Son but, en référence aux orientations et à la **Charte de la Fédération des Centres Sociaux de France** est de :

- Gérer et animer les équipements et services qui lui sont confiés par convention
- Créer, gérer, promouvoir et participer à :
 - toute action visant à faciliter et à améliorer la vie quotidienne des habitants
 - toute initiative éducative et culturelle
 - toute initiative concourant au développement social local.

Les actions du Centre Social s'adressent à la population de Vitré mais aussi à celles de communes voisines. En effet, la zone d'influence du CSPV couvre l'ensemble des communes des cantons de Vitré-Est, Vitré-Ouest, Argentré-du-Plessis et Châteaubourg. Le Centre Social est ouvert aux familles (jeunes enfants, enfants, adolescents, adultes) et aux associations. Ses domaines d'intervention se situent dans le cadre de l'éducation populaire (souvent appelée animation socioculturelle), du développement social local et de l'économie sociale et solidaire.

L'association se caractérise par la richesse de la réunion de membres actifs, habitants des communes de Vitré Communauté, de membres associés, acteurs dynamiques de l'animation sociale et de membres de droit, porteurs de politiques sociales.

Le financement est assuré par des subventions, par des prestations de services et par la participation des habitants et des associations de Vitré et des communes environnantes.

Le CSPV adhère à la **Fédération des Centres Sociaux de Bretagne**, impliquée dans l'animation du réseau des centres sociaux de la région et participe aux travaux de la Fédération Nationale.

Il est agréé "Centre Social" par la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine et reconnu "association d'éducation populaire" par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports.

L'ensemble des actions du CSPV se regroupe dans quatre domaines. Voici les orientations qui résultent du travail d'évaluation et d'élaboration du nouveau projet :

- l'accueil et l'information
- les loisirs
- l'entraide et la solidarité
- la vie associative

Les lignes qui suivent sont en quelque sorte une synthèse de ce projet.

L'ACCUEIL ET L'INFORMATION

Maintenir et renforcer la qualité de l'accueil et de l'information dans les équipements

- Favoriser l'accueil de la population
- Répondre aux demandes d'information du public
- Mettre en place des temps d'information pour le public

Accompagner les services d'accueil et d'information des partenaires locaux

- Mettre à disposition des locaux adaptés aux besoins des services hébergés et des partenaires dans les différents équipements
- Favoriser la mise en place de nouvelles permanences pour de nouveaux partenaires

Participer et construire de nouvelles actions avec les partenaires

- Mutualiser les moyens dont disposent les différents partenaires
- A partir des activités existantes ou futures, dégager des actions d'information partenariales

LES LOISIRS

Mettre en cohérence l'offre de loisirs

- Maintenir l'accessibilité des activités à l'ensemble des familles
- Proposer des loisirs adaptés
- Innover dans les propositions et les pratiques

Valoriser les initiatives d'habitants

- Accompagner et soutenir les initiatives

Participer au développement social local

- Participer aux initiatives locales
- Associer les partenaires locaux

L'ENTRAIDE ET LA SOLIDARITE

Consolider les actions existantes

- Assurer la pérennité des bourses puériculture
- Assurer la pérennité de La Boutique

Accompagner les habitants dans leurs initiatives individuelles voire collectives

- Favoriser l'émergence d'initiatives nouvelles
- Redéfinir les activités d'été en fonction de l'évolution du mode de vie des familles
- Poursuivre et renforcer la valorisation du bénévolat

Participer aux actions partenariales

- Consolider et développer l'action de la Boutique Saint-Nicolas
- Participer à l'initiative Epicerie Sociale

LA VIE ASSOCIATIVE

Permettre aux associations de mener à bien leurs missions

- Diversifier et maintenir un choix de locaux appropriés aux besoins
- Faciliter et renforcer l'accès aux services
- Faire connaître et animer le fonds documentaire

Dynamiser et soutenir la vie associative

- Favoriser les échanges et les initiatives
- Connaître et faire connaître la vie associative de Vitré et de ses environs

MISSION LOCALE DU PAYS DE VITRE

La **Mission Locale du Pays de Vitré** a pour domaines d'interventions, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, l'appui emploi/formation, l'appui social logement/santé/transport et l'accès à la citoyenneté, la mobilisation. Différentes actions sont donc mises en œuvre (stages, qualification, emploi, formation, apprentissage, santé, logement, transport...).

Les jeunes de 16 à 25 ans sont la cible de la Mission Locale du Pays de Vitré.

OPAC 35 - VITRE

L'**OPAC 35** gère tous les logements sociaux des quartiers Maison Rouge et Debussy pour une population totale d'environ 1 150 habitants.

Actions (récentes, en cours et à venir) de l'OPAC 35 pour améliorer le cadre de vie, les immeubles et les logements dans le quartier Maison Rouge et dans l'espace Debussy :

Square Maison Rouge / Le Gonidec de Traissan :

- Réfection des réseaux eaux usées et chauffage en cours ;
- Remplacement de la chaufferie gaz en place par une chaufferie (bois/gaz) en 2007 ;
- Réhabilitation de l'ensemble des logements (mise aux normes électriques, remplacement des sanitaires, amélioration de l'isolation, remplacement de certaines menuiseries, des portes palières...) et des parties communes (peinture des façades, amélioration de l'éclairage des cages d'escaliers et peinture). Budget : environ 22 000 euros par logement pour les habitations de Maison Rouge et de 16 000 euros pour les habitations Le Gonidec. Début des travaux dans les logements fin 2007).

Espace Debussy :

- Réfection de l'ensemble des peintures extérieures (ravalement) pour tout le groupe en 2006/2007 ;
- Peinture de toutes les cages d'escaliers et réfection de l'éclairage des communs en 2004 ;
- Restructuration complète des abords (parkings, espaces verts, éclairage extérieur) ;
- Remplacement du chauffage électrique par un chauffage collectif gaz.

Par ailleurs, l'OPAC participe à la rémunération d'un animateur à la Maison de Quartier.

TREMLIN

L'**association TREMLIN** assure des missions auprès de différentes populations. L'Association assure des missions :

- Au service des jeunes travailleurs, demandeurs d'emploi, étudiants
 - Par l'accueil, l'accompagnement éducatif en vue de leur intégration dans la vie économique, culturelle, sociale, citoyenne.
- Au service de personnes, familles, en grande difficulté sociale, familiale
 - Par l'accueil temporaire, l'accompagnement personnel; en raison de leur difficultés provisoires à accéder à l'habitat ordinaire, à se positionner dans un environnement social et professionnel dans le but d'une autonomie sociale et économique retrouvée.
- Au service des personnes en recherche d'une amélioration de leurs conditions de vie socioprofessionnelle
 - Par un cadre d'évaluation de leurs compétences, pour redéfinir leur projet de vie.

Depuis ses débuts, l'association Tremplin œuvre en faveur des personnes dans le besoin. Ceux, pour qui les formations riment avec retour à l'emploi. Ceux, pour qui le foyer des jeunes travailleurs est devenu plus qu'un toit. Ceux, qui, grâce à l'atelier photo, se sont découvert une passion.

VITRE VILLE

Les domaines d'intervention de la commune de Vitré sont l'état civil, l'urbanisme, le social (action sociale, CCAS), les services culturels, le sport, la sécurité ou encore, les affaires éducatives.

VITRE COMMUNAUTE

Les domaines d'intervention de Vitré Communauté sont le développement économique, aménagement de l'espace, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, voirie, environnement / cadre de vie, équipements culturels et sportifs, tourisme, accueil des gens du voyage, urbanisme. En 2007, une Coordination des politiques sociales est mise en place sur le territoire intercommunal.

VIII/ HISTORIQUE, DEMARCHE CUCS, ACTIONS 2007-2009 ET FICHES ACTION 2007

HISTORIQUE

- 1992 Commission extra municipale "Conseil Local de Prévention"
- 1996 Conseil Communal de Prévention de la Délinquance
- 1998 Installation du C.C.P.D. et création d'un poste d'animateur de prévention au C.C.A.S
- 1999 Diagnostic local de sécurité
- Mars 2000 Signature du Contrat Local de Sécurité avec fiches actions

(cf. document 1 annexes historique - démarche CUCS)

- 2002 Service transféré sur la Ville avec 2 animateurs
Mise en oeuvre des fiches actions
- Fin 2002 Réflexion sur un service global
- 2004 Service transféré au C.C.A.S.
- 2005 Réorganisation du service avec 3 piliers :
- Cellule de veille
- Comité de suivi
- Service de Prévention

(cf. documents 2, 3 et 4 annexes historique - démarche CUCS)

DEMARCHE CUCS ET ACTIONS 2007-2009

1) Réunion du Comité de Suivi de la Prévention Spécialisée le 7 décembre 2006 qui a permis de mettre en avant les problématiques rencontrées sur le quartier Maison Rouge et l'îlot Espace Debussy.

Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS)

Mme PAYEN informe les différents partenaires de ce que recouvrent ces nouveaux contrats. Elle propose aux différents partenaires un échange qui pourra alimenter la rencontre prévue le 9 janvier 2007 et le contrat qui doit être signé pour le 15 janvier (ps : finalement, pour le 30 mars 2007).

- Les **premiers échanges** permettent de mettre en avant les problématiques rencontrées sur le **Quartier Maison Rouge et l'îlot Debussy** identifiés en **priorité 3**
 - ◆ Question d'image du quartier Maison Rouge (ce quartier est stigmatisé alors que les actes d'incivilité ou de délinquance ont souvent lieu en centre-ville)
 - ◆ Isolement renforcé par une culture du territoire et le fait que ce quartier soit un "cul de sac"
 - ◆ Pauvreté : quand les gens ne travaillent pas les enfants ne participent pas aux activités. L'enfant "se débrouille" tout seul
 - ◆ Mobilisation difficile sur Debussy, les gens s'enferment chez eux
 - ◆ Des jeunes en perdition avec une absence de repères et très loin de l'emploi
 - ◆ Problèmes d'alcool et de rapport à la loi
 - ◆ Education primaire oubliée
 - ◆ Notion de ghetto
 - ◆ Reste à Maison Rouge une population qui a moins d'arguments pour aller ailleurs
 - ◆ Expression souvent entendue : à Maison Rouge "on n'a rien à y faire"
- **Pistes d'Actions ou de Réflexions** proposées par le groupe de professionnels :
 - ◆ Ecouter la parole des habitants à travers un diagnostic et construire des projets avec eux
 - ◆ Ouvrir l'équipement de quartier à tous et notamment à d'autres associations de la ville
 - ◆ Décloisonner le quartier, pouvoir le traverser, y aller, s'y arrêter
 - ◆ Faire venir la ville au sein du quartier Maison Rouge et inversement
 - ◆ Ouvrir le quartier pour que les jeunes puissent y aller
 - ◆ Faire venir des associations ou des spectacles

Exemple : le Festival du Bocage pourrait donner un spectacle dans les 2 quartiers (spectacle non donné ailleurs)

☞ **Thèmes retenus**

- ◆ *Citoyenneté et prévention*
- ◆ *Soutien à la parentalité*
- ◆ *Réussite éducative en thème transversal (Quelle 2° chance donne-t-on aux enfants ?)*

<p>2) Réunion d'une cellule de veille élargie afin de présenter les CUCS aux différents partenaires et d'échanger sur l'élaboration du CUCS vitréen</p>
--

(cf. compte rendu du 09/01/07 texte ci-dessous)

I – Mr LEMASSON de la D.D.E. fait une présentation des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS)

Au titre de la Politique de la Ville des contrats de plan étaient mis en place pour une durée de 5 ans (le dernier 2000 - 2006).

Ils passaient par une contractualisation entre l'Etat et les collectivités et ont pris de formes variées : contrat de ville (Rennes, Saint-Malo, Fougères), conventions de quartier, DSQ.

A partir de 2007, les contrats de Ville sont remplacés par les Contrats Urbains de Cohésion Sociale, CUCS, qui est un outil.

Au niveau de l'Etat, 3 niveaux de priorité reposant sur des indicateurs au niveau national et qui ont conduit à catégoriser des quartiers.

Classements 1 et 2 :

La catégorie 3 est de compétence départementale et concerne les quartiers où il convient de mettre des actions de prévention et de coordination.

Pourquoi Vitré ?

- ◆ *Positionnement pris par l'OPAC*
- ◆ *Lettre de Pierre MEHAIGNERIE à la Préfète soutenant ce positionnement et réponse du Préfet fin octobre*
- ◆ *En réunion interne les services de l'Etat ont mis en avant Maison Rouge et la Gendarmerie a souhaité y associer l'îlot Debussy.*

Auparavant, les crédits FIV répartissaient une enveloppe pour les sites qui n'étaient pas en contrat de Ville (environ 9 000 €uros pour Vitré).

A partir de 2007, ces crédits disparaissent et tous les crédits de fonctionnement basculent à l'ACSE (ANCSEC), Agence pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances.

Crédits spécifiques : maximum 10% de l'enveloppe pour les quartiers de catégorie 3.

Fondamentalement, il s'agit de mobiliser des **moyens de droit commun** en fonction des actions prioritaires. Différents financements peuvent être mobilisés (DRJS, DDAS Etat, IA). On part du terrain, des priorités à mettre en avant et on mobilise les partenariats et les crédits.

Les CUCS sont signés pour 3 ans (2007,2008 et 2009) et ce avant le 15 janvier 2007 (finalement avant le 30 mars 2007), entre la Mairie, l'Etat et éventuellement d'autres partenaires (CAF, OPAC...). Ils reposent sur une analyse et un diagnostic au départ. En fonction des choix, il s'agira de solliciter d'autres crédits d'Etat, exemple : pour la réussite éducative IA et DRJS, il faut un partenariat financier avec la Ville.

Enveloppe prévisionnelle crédits spécifiques 2007 :

- ◆ En Ille & Vilaine 91 000 €uros à répartir sur 3 sites : Fougères, St-Jacques de la Lande et Vitré
- ◆ Orientation : Dotation de 10 000 €uros dédiés aux quartiers Maison Rouge et Debussy (finalement, 9 500 €uros, car 5% de la dotation est gelée au niveau national)

5 thèmes retenus par l'Etat :

- ◆ Habitat et cadre de vie
- ◆ Accès à l'emploi et développement économique
- ◆ Réussite éducative
- ◆ Santé
- ◆ Citoyenneté et prévention de la délinquance

Il convient de prioriser et focaliser les CUCS sur 2 ou 3 thèmes : sur quels axes on veut faire porter l'action de l'Etat.

Méthodologie

1) Pistes de réflexion et d'orientation par le Comité de suivi de la prévention

2) Réunion élargie avec :

- Elus : social, éducation, jeunes, quartiers
 - Chefs d'établissements
 - OPAC, DDASS Etat, Département, Gendarmerie, Police municipale
- La DDE sera présente comme coordinateur.

3) Signature d'un CUCS

- diagnostic ou parole d'expert
- orientations prioritaires
- affichage sur 3 ans
- actions pour 2007 : avec qui, quels financements ?
- modalités de pilotage et de partenariat

Les crédits spécifiques peuvent aider avec un partenariat local mais ne doivent pas être les crédits principaux. Les services de l'Etat peuvent venir en complément (ex : si réussite éducative, contractualisation particulière avec des moyens financiers).

II – RECADRAGE CONTEXTUEL dans la démarche

Monsieur LORY-FORÊT, Directeur Général des services de Vitré Communauté et de la Ville, rappelle qu'un Contrat Local de Sécurité a été co-signé par la Commune et l'Intercommunalité et que des fiches actions avaient été élaborées.

CLSPD : Etiollement du contrat mais il existe toujours et la démarche globale existe.

Problématiques affichées :

- jeunes
- formation professionnelle
- prévention de la délinquance

Au printemps 2007, organisation d'une réunion plénière chargée de faire un bilan de la situation et des dispositifs mis en place.

2 axes retenus pour les fiches action :

- volet social
- volet sécurité

Ne figuraient pas dans ce contrat les fiches du secteur éducatif car ses acteurs n'avaient pas été associés. Monsieur LORY-FORÊT souhaite qu'on prenne en compte ces éléments.

Il rappelle :

- qu'en tant que ville moyenne, Vitré n'avait pas accès au contrat de Ville.
- qu'un partenariat avec le Centre Social existe et que le dispositif d'évaluation est à construire en partenariat

Madame HALET rappelle que la cellule de veille, qui regroupe l'ensemble des partenaires éducatif, social et sécuritaire, a toujours fonctionné.

Monsieur LEMASSON souligne qu'à travers l'existence d'un CLSPD sur Vitré, entre 2000 et 2006, des financements FIV ont été octroyés, spécificité bretonne pour les villes moyennes.

Dans le CUCS, quel avenir pour ces financements CLSPD ?

Il informe de la création d'un fonds interministériel pour la prévention de la délinquance.

III – CONSTATS

Le Comité de Suivi de la Prévention Spécialisée a fait émerger les problématiques suivantes sur le quartier Maison Rouge et l'Ilot Debussy :

- ♦ Question d'image du quartier Maison Rouge (ce quartier est stigmatisé alors que les actes d'incivilité ou de délinquance ont souvent lieu en centre-ville)
- ♦ Isolement renforcé par une culture du territoire et le fait que ce quartier soit un "cul de sac"
- ♦ Pauvreté : quand les gens ne travaillent pas les enfants ne participent pas aux activités. L'enfant "se débrouille" tout seul
- ♦ Mobilisation difficile sur Debussy, les gens s'enferment chez eux
- ♦ Des jeunes en perdition avec une absence de repères et très loin de l'emploi
- ♦ Problèmes d'alcool et de rapport à la loi
- ♦ Education primaire oubliée
- ♦ Notion de ghetto
- ♦ Reste à Maison Rouge une population qui a moins d'arguments pour aller ailleurs
- ♦ Expression souvent entendue : à Maison Rouge "on n'a rien à y faire"

Mission Locale et MEF

Monsieur MAISONNEUVE souhaite l'ouverture du contexte vers la MEF. En ce qui concerne le CLSPD, il est important de souligner que le suivi des actions est du ressort de la commune et qu'il ne faut pas attendre le pilotage de la Préfecture.

En outre l'analyse des besoins sociaux peut être un bon moyen de diagnostic. Il rappelle le problème de mobilité : difficultés matérielles, cognitives.

Pour lui, 2 problématiques à soulever :

- Pérennisation de certains dispositifs ?
- Présence ou non de professionnels à horaire décalé ?

Gendarmerie et Police

Soulignent les difficultés suivantes :

- Plus de soucis boulevard Châteaubriant
- Alcool en centre-ville, de plus en plus de jeunes et de jeunes filles
- La délinquance a baissé à Maison Rouge et Debussy
- Restent 2 éléments majeurs à retenir :
 - L'inoccupation
 - Le manque de dialogue entre les habitants

Mission Locale

Monsieur MAISONNEUVE souligne 3 aspects :

- Problèmes financiers de jeunes (moitié des jeunes qui fréquentent la Mission Locale)

- Taux d'emploi des jeunes le plus fort de Bretagne
 - Consommation de drogue : utilisation d'héroïne
- Il souhaite qu'une analyse fine sur ces 2 quartiers soit réalisée.

Police Municipale

La Police municipale souligne qu'il n'existe pas au sein des 2 quartiers concernés de zone de non droit.
On assiste plus à un sentiment de sécurité que d'insécurité. Il y a très peu d'interventions, plus en centre ville.

C.D.A.S.

Réflexion à porter sur :

- pauvreté primaire
- apprendre à apprendre
- pauvreté culturelle
- éducation

Education Nationale

Monsieur VALEJO : On assiste à un comportement de type clanique. Ce sont des élèves qui posent quelques problèmes mais pas très importants. Les difficultés sont plutôt hors du temps scolaire. Il souligne l'appartenance forte de quelques élèves à Maison Rouge.

Madame LE LAMER souligne quant à elle l'isolement des enfants, refermés sur le quartier et des familles sans désir. Il y a beaucoup de désœuvrement.

C.S.P.V.

Monsieur GOURMELON revient sur la logique de clan "On veut un local pour nous". Refus de ce qui est commun et partagé.

Pas de moteur dans les familles = culture télévisuelle qui repose sur des stéréotypes.

Forte consommation d'alcool.

3 éléments importants :

- Mobilisation des jeunes pour mobiliser des habitants
- Prise en compte de la mixité qui amène une partie de la population en précarité
- Ouverture de la Maison de Quartier à tous les jeunes.

Service Jeunesse Ville

Monsieur JAFFRELOT revient sur la réponse à faire à la demande des jeunes pour un local.

Marie-Jo HALET

Beaucoup de monoparentalité

Service Prévention C.C.A.S.

Sébastien BREHIN souligne les éléments suivants :

- L'esprit clanique existe
- Délimitation physique du territoire
- Fort esprit casanier
- Les jeunes ne sortent du quartier que si un projet prend naissance dans le quartier
- Pas assez de présence de professionnels sur le terrain en horaire décalé

Collège des Rochers

Implication à Debussy et travail avec le service de Prévention.

Rencontre avec les parents.

Les difficultés importantes existantes il y a quelques années ont laissé place à l'apaisement.

IV – PISTES D' ACTIONS

Lors de sa réunion, le Comité de suivi de la Prévention spécialisée avait mis en avant quelques pistes d'actions ou de réflexion :

- ♦ *Ecouter la parole des habitants à travers un diagnostic et construire des projets avec eux*
- ♦ *Ouvrir l'équipement de quartier à tous et notamment à d'autres associations de la ville*
- ♦ *Décloisonner le quartier, pouvoir le traverser, y aller, s'y arrêter*
- ♦ *Faire venir la ville au sein du quartier Maison Rouge et inversement*
- ♦ *Ouvrir le quartier pour que les jeunes puissent y aller*
- ♦ *Faire venir des associations ou des spectacles*
Exemple : le Festival du Bocage pourrait donner un spectacle dans les 2 quartiers (spectacle non donné ailleurs)

Les partenaires proposent les pistes suivantes :

- ♦ *Utilisation des aires de jeux*
- ♦ *Favoriser la liaison entre les quartiers qui aille jusqu'au LEP => piste cyclable ou piétonnière*
- ♦ *Penser au désenclavement futur en étant vigilant sur les propriétés industrielles*
- ♦ *Aménagement du terrain de foot - éviter de laisser des zones non occupées*

Deux enjeux majeurs :

- *toucher ceux qu'on ne touche pas*
- *les rendre en mouvement*

- ♦ *L'attention est à porter sur ceux qui ne font rien, qui ne participent pas aux activités*
- ♦ *Animation de quartiers : faire une évaluation et les pérenniser*
- ♦ *Accompagnement de projets d'habitants en étant disponibles pour les faire émerger*
- ♦ *Travail de réflexion menée autour d'un pôle culturel :
=> ouverture des lieux à la population en dehors des temps scolaires*

- => arts vivants
- ♦ Le service civil volontaire peut être un bon moyen

Zoom sur l'emploi
Maison Rouge
Debussy

AXES RETENUS

Citoyenneté et Prévention et Réussite éducative *Participation des habitants.*

Sur le sujet de l'ILLETTRISME

Monsieur MAISONNEUVE informe que 12 % des jeunes accueillis sont illettrés et qu'à son sens manque le pallier éducatif :

- Repérage de l'illettrisme
- Dédramatisation

Succès de l'écrivain public

Français, langue étrangère

Cohérence des actions : Capacité d'accompagnement des parents en corrigeant l'axe d'évolution des enfants

Les partenaires soulignent que cette réunion constitue un premier état des lieux et que la richesse de l'expression liée à la connaissance des partenaires du terrain sont des éléments très positifs.

Le choix de 2 axes semble opportun et qu'il peut être évolutif.

Il convient de déterminer un programme d'actions privilégiant les actions pour 2007.

3 AXES DE TRAVAIL

- 1) - Un groupe technique est chargé, à partir de la réflexion de ce jour de déterminer des pistes d'actions pour 2007 :
 - Quelles actions ?
 - Quels moyens ?
 - Quels partenaires ?
- 2) - Le groupe de pilotage sera constitué du groupe qui s'est réuni le 9 janvier 2007
- 3) - Rédaction du contrat pour fin mars 2007.

3) Actions 2007 - 2009

Ces actions proposées par un groupe technique composé de différentes structures (CCAS, CDAS, Ville, Centre Social et Mission Locale) ont été validées en Cellule de veille le 17 janvier 2007.

Thèmes retenus : - Réussite éducative
- Citoyenneté et prévention de la délinquance

Ces thèmes se déclinent à travers les axes suivants :

- La mobilité
- La lutte contre l'illettrisme
- Français langue étrangère
- Réflexion sur la réussite éducative
- Ouverture du quartier
- Local jeunes.

Quatre actions ont été retenues prioritaires pour l'année 2007 :

1) - Travail autour de la mobilité → 2007

Deux axes : - cognitif
- géographique

Publics concernés : les jeunes

Partenaires : - Mission Locale
- CCAS
- CSPV
Pilote : Mission Locale
→ Les familles

Partenaires : - CSPV
- CDAS
Pilote : CSPV

Objectifs : Sortir les personnes de l'endroit où ils sont pour les rendre mobiles.
Associer techniques de transport (ex : train, métro...) et activités culturelles

2) - Français Langue étrangère → 2008

Partenaires : - CDAS
- CSPV

- Etablissements scolaires
Pilote : L'Education Nationale sera sollicitée

Objectifs : - Démystifier le problème des étrangers
- Intégration à la vie vitrénienne
- Bonne porte d'entrée de la réflexion autour des populations étrangères.

3) - Réussite éducative **→ 2008-2009**

Partenaires : - CDAS
- CSPV
- Ville
- Etablissements scolaires
Pilote : CDAS

Objectif : Mettre en place un groupe de travail pour proposer des actions 2008-2009 reposant sur un diagnostic de terrain et sur une réflexion sur les valeurs à défendre.

4) - Local Jeunes **→ 2007**

Partenaires : - Service Jeunesse Ville
- CSPV
Pilote : Service Jeunesse

Objectifs :

- Réflexion partenariale sur un local jeunes sur le quartier Maison Rouge qui soit un lieu de rencontres et de débat
- Possibilités de communiquer avec les jeunes
- Responsabiliser les jeunes (Charte de fonctionnement)
- Impliquer les familles
- 3 axes de travail : local partagé, logique d'insertion, moyens d'accompagnement.

5) - Travail autour de l'Illettrisme **→ 2008-2009**

Partenaires : - Tremplin
- CSPV
- Mission Locale
Pilote : Tremplin

Objectifs : Formation à distance
Public : personnes adultes et jeunes actifs

Travail à inscrire dans la durée

6) - Ouverture du Quartier
→ 2008

Pilote : CSPV

Objectifs :

Redonner une image de culture au quartier à travers une programmation spécifique
Prolongation de la réflexion du CSPV autour de l'équipement de quartier.

7) - Veille sur l'avenir du Quartier
→ 2008

Partenaires : - Elus Ville
- Techniciens Ville
- Associations
Pilote : Ville

Objectifs : *Réflexion sur l'avenir du quartier*
Jonction Beauvais <=> Maison Rouge

4) Validation des axes de travail au Bureau Municipal (22 janvier 2007)

(cf. document 5 - annexes historique - démarche CUCS)

5) Validation par le Conseil Municipal du 26 mars 2007

6) Signature du CUCS Vitré au 30 mars 2007

**ANNEXES
HISTORIQUE -
DEMARCHE CUCS**

Cf documents ci-joints

FICHES ACTION 2007

Fiche Action 2007 n°1

Thème

Encouragement à un engagement citoyen des jeunes en facilitant l'émergence de projets et en proposant un accompagnement

Porteur du projet

C.C.A.S. de Vitré (Service Prévention Médiation)

Partenaires souhaités

C.S.P.V., Mission Locale, Education nationale, D.R.D.J.S., secteur associatif, O.P.A.C.

Constats

Le **diagnostic local de sécurité (D.L.S.)** constatait que globalement, à Vitré, peu d'associations sont gérées par des jeunes. Peu de locaux spécifiques pour les jeunes également. Au cours de l'élaboration du **contrat local de sécurité (C.L.S.)**, la réflexion avait permis d'évoquer plusieurs leviers possibles pour un engagement citoyen des jeunes :

- Associer les jeunes aux décisions qui les concernent
- Encourager l'éducation à la citoyenneté et la prise de responsabilités
- Faciliter l'émergence des projets et proposer un accompagnement
- Appliquer et faire appliquer les règlements dans une perspective éducative

Descriptif de l'action

En articulation avec les actions déjà existantes et les animateurs de quartier, optimisation ou mise en place d'actions visant à :

- Révéler la créativité et le savoir-faire des jeunes (14 à 25 ans)
- Répondre à une demande croissante d'autonomie et de responsabilisation des jeunes
- Leur offrir un espace privilégié d'expression et d'expérimentation

Ce projet concerne les jeunes de 14 à 25 ans, seuls ou en groupe, habitant le quartier Maison Rouge ou l'Ilot Debussy, avec une priorité pour ces derniers

Les projets pourront, pour être éligibles, porter sur :

- La participation à la vie locale ou de quartier (projets à caractère social, culturel ou sportif, permettant une intégration dans l'environnement)
- L'utilité sociale (projets de solidarité ou à caractère humanitaire)
- La prévention de la délinquance par les loisirs, le sport, la culture
- La prévention de la santé et/ou les toxicomanies
- une attention particulière sera donnée aux projets portés par les jeunes filles/femmes et portant sur l'égalité entre les hommes et les femmes et sur la mixité

Calendrier :

2° semestre 2007

Budget prévisionnel

Budget prévisionnel global de l'action = 3 000 €uros

- Participation de l'Acse (crédits spécifiques) = 1 500 €uros
- Participation des autres partenaires (services de l'Etat, collectivités territoriales, partenaires institutionnels et associatifs) = 1 500 €uros

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de projets accompagnés ; - Qualité des projets

Thème

**Repérage des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion
et plus ou moins susceptibles d'avoir une attitude déviante
Mise en œuvre d'une stratégie coordonnée**

Porteur du projet

C.C.A.S. de Vitré (Service Prévention Médiation)

Partenaires souhaités

**C.S.P.V., Mission Locale, Education nationale, D.R.D.J.S., secteur associatif, O.P.A.C.,
C.D.A.S., P.J.J., Gendarmerie nationale et Police municipale, associations de
quartiers, Point Ecoute Jeunes, Animation territoriale de santé**

Constats

Si la quasi-totalité de la jeunesse vitréenne ne pose pas de problème particulier, **des jeunes cumulent des difficultés**. Ils sont en général connus par tels ou tels acteurs locaux mais il reste à **optimiser les réponses locales** en terme de repérage et d'analyse des situations, de mise en œuvre des réponses coordonnées qui prennent en compte le jeune dans sa globalité.

Le Service Prévention Médiation permet aujourd'hui un travail sur le terrain, aux endroits et aux moments où sont les jeunes ; par un travail individualisé ou collectif, cette présence permet la construction avec les jeunes des projets qui prennent en compte leurs centres d'intérêt.

Descriptif de l'action

Mise en œuvre d'un groupe opérationnel se réunissant une fois par trimestre et ayant pour mission le **repérage** et l'**analyse des situations**, ainsi que la **mise en œuvre d'une réponse coordonnée**.

Elle s'inscrit en cohérence avec les autres actions visant le redéfinition des missions des différents partenaires, l'optimisation du partenariat entre structures, l'élaboration d'un référentiel déontologique de partenariat, la valorisation de l'autorité parentale, la sensibilisation à l'importance du signalement des faits, le renforcement social auprès de publics spécifiques ou encore l'optimisation de l'action judiciaire.

Calendrier

2° semestre 2007

Budget prévisionnel

Fonctionnement

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Mise en place de ce groupe opérationnel
- Fréquence des réunions
- Analyse des résultats obtenus

Thème

Immeuble en fête – la fête des voisins

Porteur du projet

C.S.P.V.

Partenaires souhaités

Secteur associatif, O.P.A.C.

Constats

Indifférence, repli sur soi, individualisme...partout le lien social se distend. La manifestation **Immeubles en fête - La fête des voisins** est un réseau de solidarité de proximité pour lutter contre l'isolement et renforcer les solidarités de voisinage.

C'est une manifestation qui propose aux habitants d'un quartier de partager un moment de convivialité avec leurs voisins au pied de leur immeuble ou dans leur lotissement le dernier mardi du mois de mai.

Inviter ses voisins à partager un moment de convivialité autour d'un buffet ou d'un repas ne règle pas tous les problèmes de vie en société mais ce geste simple a un effet déclencheur. Il favorise la cohésion sociale et crée de nouvelles solidarités entre personnes qui ont appris à se connaître. C'est également l'occasion de faire travailler ensemble et de manière positive tous les acteurs de la ville : institutions, élus, bailleurs sociaux, associations d'habitants, commerçants, écoles, habitants... autour d'un projet commun. C'est aussi pour les habitants l'occasion d'interagir et de participer à la construction d'une ville et d'un quartier plus fraternels, plus humains et plus solidaires. Cet évènement permet aussi de développer un sentiment de commune appartenance et d'être un premier pas vers l'élaboration d'un projet partagé.

Descriptif de l'action

Clés de réussite d'une telle manifestation :

- avoir le soutien des élus
- s'appuyer sur des relais locaux
- informer au niveau de la ville
- informer au niveau de chaque quartier via les associations de quartier
- informer dans la presse

Actions possibles dans les quartiers de Maison Rouge et Debussy :

organisation d'un apéritif à la Maison de Quartier ; lâché de ballon par les enfants, etc...

Calendrier

Mai 2007

Budget prévisionnel

Budget prévisionnel global de l'action = 3 000 €uros

- Participation de l'Acse (crédits spécifiques) = 1 500 €uros
- Participation des autres partenaires (services de l'Etat, collectivités territoriales, partenaires institutionnels et associatifs) = 1 500 €uros

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de participants

Thème

Espace jeunes

Porteur du projet

Direction Jeunesse Ville de Vitré

Partenaires souhaités

Mission Locale, C.C.A.S. de Vitré, C.S.P.V.

Constats

Suite au courrier envoyé par un groupe de jeunes originaires du quartier de Maison Rouge demandant **la création d'un « local jeunes »**, il a été révélé le manque de structure capable d'accueillir les 16-25 ans de manière informelle. Les lieux d'accueil existants (Maison de Quartier, Mille Club, Qumran) ne correspondent pas aux attentes de ces jeunes car les horaires et les activités ne sont pas adaptés à leurs besoins. **Pour favoriser l'expression de leurs besoins, une rencontre avec 23 jeunes a été organisée le 24 octobre 2006.**

Descriptif de l'action

Cette rencontre a permis d'identifier 4 paramètres à prendre en compte :

1. **les horaires d'ouverture** : en soirée et après-midi les vendredi, samedi et dimanche pendant la période scolaire et tous les jours de 14h à 1h du matin pendant toutes les vacances scolaires.
2. **le local** : situé à Maison Rouge ou dans un périmètre proche avec une superficie de 35 à 60 m²
3. **les activités** : billard, baby-foot, poste radio, karaoké, télévision, DVD et bar sans alcool
4. **l'organisation** : la création d'une association de jeunes avec un règlement intérieur et la présence d'un animateur.

Il conviendra de porter une attention particulière à **la représentation des jeunes filles/femmes** dans la concertation, l'organisation et les actions.

Il apparaît donc souhaitable d'étudier l'ensemble du projet dans un souci de réponse à l'attente des jeunes et dans la perspective d'une mise en place expérimentale qui pourrait ensuite s'étendre aux jeunes de l'ensemble de la Ville.

Calendrier

Année 2007

Budget prévisionnel

Budget prévisionnel global de l'action = 8 000 €uros

- Participation de l'Acisé (crédits spécifiques) = 4 000 €uros
- Participation des autres partenaires (services de l'Etat, collectivités territoriales, partenaires institutionnels et associatifs) = 4 000 €uros

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de jeunes qui fréquenteront la structure
- Nombre d'adhérents à l'association
- Nombre de projets mis en place à partir de ce lieu d'accueil
- Nombre de rencontres informelles organisées avec les structures partenaires : mission locale, CCAS...

Thème

Mobilité - Insertion

Porteur du projet

Mission Locale des jeunes du Pays de Vitré –Porte de Bretagne

Partenaires souhaités

C.L.I. Vitré, Le Relais, Tremplin, C.S.P.V.

Constats

Accélération des activités, précarisation des emplois, fragmentations des territoires de la vie quotidienne et du travail génèrent de nouvelles formes d'exclusion pour ceux qui n'ont pas les moyens de se déplacer.

La mobilité est une condition fondamentale dans un processus d'insertion pour accéder à l'emploi

Une enquête conduite par la ML en 2003 confirme les difficultés rencontrées par certains jeunes en terme de mobilité :

- Plus d'un tiers d'entre eux n'ont aucun moyen de locomotion
- 33% doivent parcourir plus de 20 km chaque jour pour se rendre sur leur lieu de travail
- la moitié en âge d'avoir le permis ne l'a pas
- de 13 à 16% n'avaient pas pu se présenter à un entretien d'embauche et se s'étaient vus refuser une offre d'emploi, faute de moyen de locomotion.

Une analyse quantitative extraite du logiciel métiers confirment l'exacerbation des difficultés rencontrées par les jeunes des quartiers « Maison Rouge » et « Debussy »

Descriptif de l'action

- ❶ Organisation d'un évènementiel pour permettre à toutes les parties prenantes de se rencontrer autour de témoignages et d'échanges d'acteurs ou de spécialistes pour :
- Convaincre les différents acteurs concernés (professionnels de l'action sociale, collectivités locales, employeurs, ETT...) d'une mobilisation sur ce sujet
 - Pérenniser les outils mis en place
 - Soutenir les initiatives essentiellement proposées par le milieu associatif...
 - Continuer de développer des solutions
 - Se concerter sur les nouveaux axes de travail du territoire

Cette évènementiel, parrainé par M Le Breton, maître de conférence à Rennes 2 pourra concerner l'ensemble des acteurs agissant sur ces quartiers

- ❷ Lancement d'un nouveau dispositif de mobilité « véhicule pour l'emploi » + contribution à la réactivation du parc « mobilité

- ❸ Opération BOUG'TOI : Il s'agit, pour des jeunes identifiés, d'utiliser les moyens de transport mis à leur disposition et les inciter à se déplacer de manière autonome dans Vitré et vers Rennes

Ces jeunes souvent isolés (rupture scolaire et/ou professionnelle) retrouveront la notion de groupe et par-là même de liens sociaux.

Chaque journée se décomposera en deux temps.

- Le matin il s'agira davantage de se confronter aux modes de transport collectif, de découvrir les administrations dont dépendent ces jeunes (préfecture, CPAM... par exemple) en se repérant sur un plan de la ville de Rennes (localisation des administrations, repérage des lignes de bus ...).
- L'après midi : ce temps sera davantage consacré à l'aspect culturel. Il pourra s'agir de visiter l'écomusée, le musée des beaux-arts, le centre historique de Rennes par exemple.

Plusieurs déplacements sont à envisager au cours de l'année.

Calendrier

Année 2007

Budget prévisionnel

Budget prévisionnel total = 4 150 €uros

(Organisation de l'évènementiel = 300 €uros ; 5 jeunes x 250 €uros = 1250 €uros ; Parc mobilité = 2000 €uros ; 3 « boug'toi » x 200 €uros = 600 €uros)

- Participation de l'Acse (crédits spécifiques) = 2 400 €uros
- Participation des autres partenaires (services de l'Etat, collectivités territoriales, partenaires institutionnels et associatifs) = 1 750 €uros

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de jeunes effectivement mobilisés sur l'action « Boug'toi »
- Nombre de jeunes ayant bénéficié du parc mobilité ou du « véhicule pour l'emploi »

Indicateurs d'impact

- Se situer dans l'espace (savent-ils où et comment récupérer un plan de ville et un plan des lignes de bus et de métro ? Comment repérer un lieu précis sur une carte, connaître le nom de la rue, du quartier...)?
- Savoir se déplacer dans une ville (Où trouver les horaires et le plan des différents transports ? Où acheter les tickets de métro ? Quel ticket utiliser pour mon besoin (ticket journée, à l'unité, en carnet...)? Estimer les temps de trajet pour arriver à un RDV...